



# Absentéisme pour maladie en incapacité primaire de travail

**Analyse et facteurs explicatifs**



Service des Indemnités

Absentéisme pour maladie en incapacité primaire  
de travail

Analyse et facteurs explicatifs

# Contenu

Introduction.....	3
I Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités.....	4
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe.....	4
2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur .....	8
II Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours .....	11
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe .....	11
2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur .....	12
3. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) réparties selon le groupe d'âge, l'état social et le sexe – 2012.....	13
4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région .....	17
III Entrées en incapacité primaire par OA et selon la fréquence de l'incapacité.....	18
IV Sorties en incapacité primaire .....	19
1. Sorties en incapacité primaire ( IP) par état social et sexe .....	19
2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties.....	20
3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.....	22
4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur .....	28
5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur .....	30
6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours.....	33
V Absentéisme en Belgique.....	36
1. Evolution de l'absentéisme par état social et sexe .....	36
a. Absentéisme des actifs.....	36
b. Absentéisme des chômeurs .....	37
2. Durée de l'absentéisme.....	37
a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.....	37
b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers par sexe, statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge .....	40
c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région.....	41
Conclusion .....	43
Bibliographie .....	46

## Introduction

Conformément à l'article 11 du contrat d'administration "développement des connaissances en matière d'incapacité de travail", un rapport relatif aux évolutions statistiques et aux facteurs explicatifs en incapacité primaire doit être présenté au Comité de gestion. Cette note est un premier volet à cet égard.

Ce rapport a pour objet de donner un aperçu de l'absentéisme pour raison médicale ainsi que des causes de cet absentéisme. Cette analyse se limite à la période d'incapacité primaire de travail. En l'absence de données, les périodes d'incapacité de courte durée qui ne dépassent pas la période de salaire garanti ne font pas l'objet de cette analyse.

L'étude est basée sur le flux de données créé entre l'INAMI et les organismes assureurs où ces derniers transmettent, par titulaire en incapacité, des informations détaillées relatives aux dépenses en période d'incapacité primaire de travail.

L'étude débute avec une analyse des entrées en incapacité primaire .au cours de la période 2009-2012. Quoique disponibles, les données de 2013 n'ont pas encore été analysées. En effet pour obtenir une analyse comparable avec les exercices antérieurs, il est nécessaire de disposer des données de 2013 régularisées en 2014. Les données individuelles de 2014 ne sont pas encore disponibles. Dans le courant de cette année 2015, l'étude sera poursuivie pour les années 2013 et 2014.

Afin d'éliminer l'effet des durées différentes en matière de période de salaire garanti, un point est consacré à l'analyse des entrées dont la durée de l'incapacité est de plus de 28 jours.

Un chapitre est ensuite relatif aux sorties d'incapacité et la dernière partie s'intéresse à l'absentéisme en Belgique.

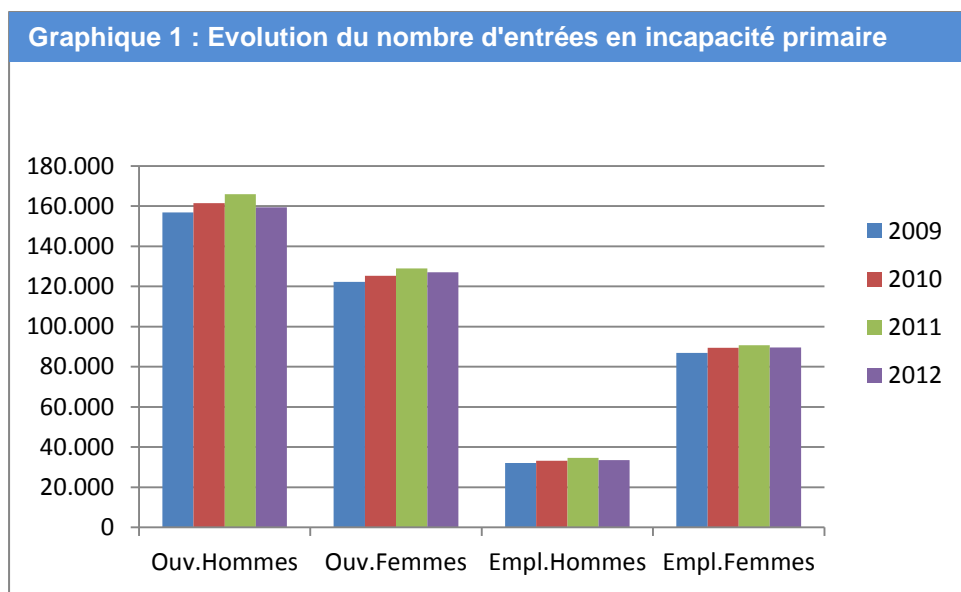
La note se termine par un certain nombre de conclusions.

# I Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités

## 1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Le tableau 1 donne le nombre d'assurés sociaux qui au cours de l'année examinée ont au moins été un jour en incapacité de travail en dehors de la période couverte par le salaire garanti.

Tableau 1: Entrées en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	156.883	122.315	279.198	31.987	86.856	118.843	188.870	209.171	398.041
2010	161.527	125.224	286.751	33.163	89.514	122.677	194.690	214.738	409.428
2011	165.913	128.907	294.820	34.532	90.670	125.202	200.445	219.577	420.022
2012	159.347	126.998	286.345	33.544	89.596	123.140	192.891	216.594	409.485
% sexe	55,65%	44,35%	100,00%	27,24%	72,76%	100,00%	47,11%	52,89%	100%
% état social	38,91%	31,01%	69,93%	8,19%	21,88%	30,07%			100%



Le nombre d'entrées augmente progressivement jusqu'en 2011. En 2010 le nombre de cas augmente de 2,86% par rapport à 2009. En 2011 l'augmentation est de 2,59% par rapport à 2010.

En 2012 on a enregistré une diminution du nombre d'entrées en incapacité primaire. Le nombre de cas est inférieur de 2,51% par rapport à 2011. L'évolution en 2013 et au cours des années suivantes permettra de déterminer s'il s'agit ou non d'une inversion de tendance.

Le tableau 1 montre que le nombre de cas d'incapacité des ouvriers est significativement plus élevé que celui des employés soit respectivement 69,93% et 30,07% (chiffres 2012) et ce pour deux raisons. D'une part, une différence existe en matière de durée de période de salaire garanti. Chez les ouvriers la durée de salaire garanti se limite à 14 jours, alors que chez les employés la durée est de 30 jours. La charge de travail physiquement plus lourde, les carrières plus longues que par le passé, font que les ouvriers sont aussi plus sujets à des affections qui peuvent conduire à une incapacité de travail.

Selon le sexe et l'état social, on constate que 38,91% des entrées en incapacité sont enregistrés chez les ouvriers hommes contre 31,01% pour les ouvrières. Dans la catégorie des employés, les femmes sont plus nombreuses en incapacité. Comme plus de femmes ont le statut d'employé que d'hommes, cette constatation est explicable.

Globalement on constate que plus de femmes que d'hommes sont absentes au travail pour raison médicale. De l'ensemble des entrées en incapacité de travail dont la durée est supérieure à la période de salaire garanti, 52,89% sont des femmes. Cette constatation conforte les conclusions tirées lors de l'analyse de l'incapacité de travail supérieure à un an. Suite à la participation accrue des femmes sur le marché de l'emploi et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence de la forte augmentation des invalides féminines. On constate aussi qu'en incapacité primaire les femmes enregistrent plus de jours de maladie que les hommes.

**Tableau 2: Evolution des entrées en période d'incapacité primaire en %.**

% Evolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010/2009	2,96%	2,38%	2,71%	3,68%	3,06%	3,23%	3,08%	2,66%	2,86%
2011/2010	2,72%	2,94%	2,81%	4,13%	1,29%	2,06%	2,96%	2,25%	2,59%
2012/2011	-3,96%	-1,48%	-2,87%	-2,86%	-1,18%	1,65%	-3,77%	-1,36%	-2,51%

Les entrées sont comparées à l'effectif des titulaires c'est-à-dire au nombre de titulaires indemnisables primaires déduction faite des prépensionnés (TIP – PREP). L'effectif des prépensionnés est l'effectif enregistré à l'ONEM au 30 juin de la même année. Ces derniers font partie de l'effectif des assurés chômeurs mais en l'absence d'un intérêt financier n'exercent en réalité pas leur droit en incapacité de travail.

Le tableau 3 donne, par état social et sexe.

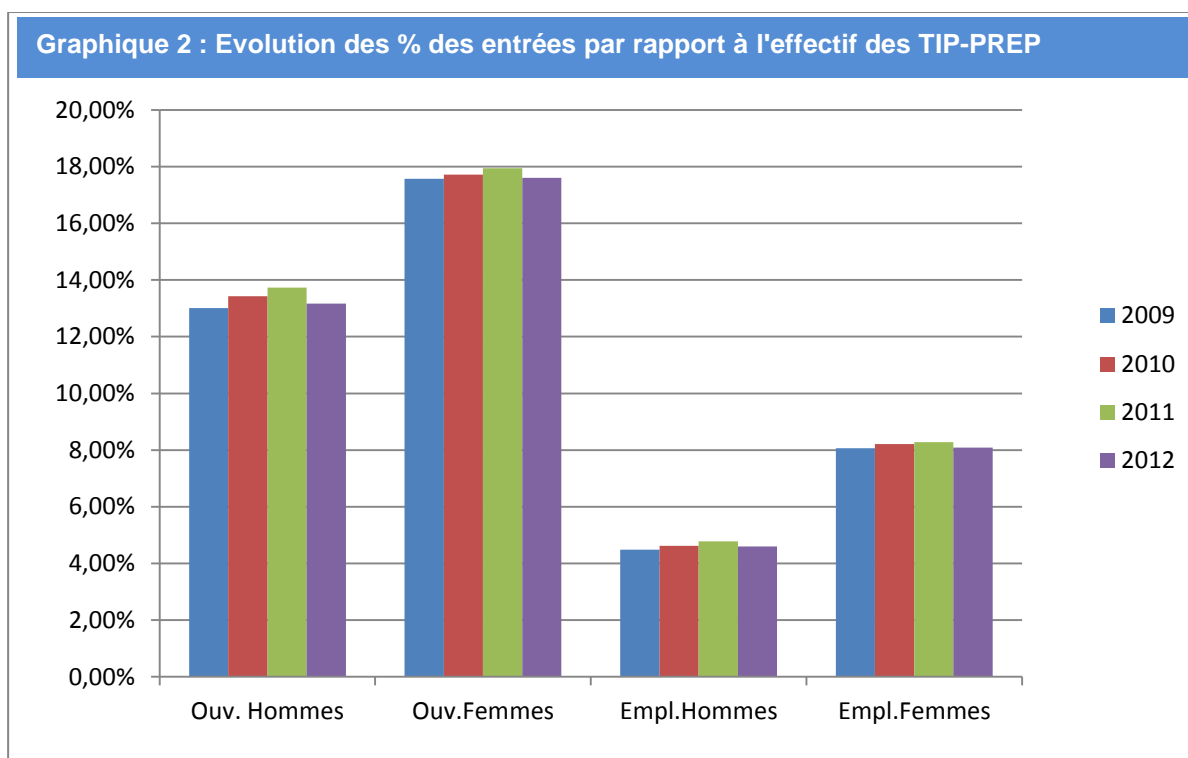
**Tableau 3 : TIP-PREP au 30 juin par état social et sexe**

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	1.205.435	696.319	1.901.754	713.549	1.077.146	1.790.695	1.918.984	1.773.465	3.692.449
2010	1.203.175	706.603	1.909.778	718.135	1.090.352	1.808.487	1.921.310	1.796.955	3.718.265
2011	1.208.620	718.343	1.926.963	722.423	1.094.903	1.817.326	1.931.043	1.813.246	3.744.289
2012	1.210.292	721.592	1.931.884	730.066	1.107.669	1.837.735	1.940.358	1.829.261	3.769.619
% sexe	62,65%	37,35%	100%	39,73%	60,27%	100%	51,47%	48,53%	100%
% état social	32,11%	19,14%	51,25%	19,37%	29,38%	48,75%			100%

Le tableau 4 donne pour les années 2009 à 2012 le nombre d'entrées en incapacité de travail par rapport au nombre de TIP – PREP. Sans se prononcer sur la durée de l'absentéisme, on peut en déduire que le risque d'entrer en incapacité de travail est en augmentation de 2009 à 2011. En 2012, le pourcentage des entrées par rapport à l'effectif des TIP-PREP se situe quasi au niveau de 2010.

**Tableau 4 : Pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-Prép par état social et sexe**

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	13,01%	17,57%	14,68%	4,48%	8,06%	6,64%	9,84%	11,79%	10,78%
2010	13,43%	17,72%	15,01%	4,62%	8,21%	6,78%	10,13%	11,95%	11,01%
2011	13,73%	17,95%	15,30%	4,78%	8,28%	6,89%	10,38%	12,11%	11,22%
2012	13,17%	17,60%	14,82%	4,59%	8,09%	6,70%	9,94%	11,84%	10,86%

**Graphique 2 : Evolution des % des entrées par rapport à l'effectif des TIP-PREP**

Un ouvrier a plus de risques de tomber en incapacité qu'un employé, ce qui est logique vu la différence dans la nature du travail exécuté par un ouvrier ou par un employé. Les ouvriers exécutent généralement des professions avec un risque d'incapacité plus élevé. Selon le sexe, le risque d'incapacité est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cela confirme les constatations déjà faites dans d'autres études à savoir que les femmes sont plus sujettes à l'incapacité de travail que les hommes. L'écart entre les entrées selon le sexe par rapport à la population respective est surtout constaté chez les employés. Le taux d'entrée des femmes employées est 75% plus élevé que chez les employés masculins. Chez les ouvriers l'écart selon le sexe est de seulement 33%.



## 2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur

Le tableau 5 reprend le nombre d'entrées par état social selon que l'intéressé était actif ou chômeur lorsque le risque s'est produit. En 2010, comme le montre le tableau 6, le nombre de chômeurs en incapacité a augmenté de 1,01% par rapport à 2009. En 2011, l'augmentation s'est limitée à 0,35%. En 2012, le nombre de chômeurs a diminué de -0,74%. Chez les actifs le même renversement de tendance est constaté en 2012 : augmentation de 3,34% en 2010, de 3,16% en 2011 et diminution de 2,95% en 2012.

**Tableau 5 : Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur (par état social)**

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Tot	Actifs	Chômeurs	Tot	Actifs	Chômeurs	Tot
2009	217.149	62.049	279.198	98.310	20.533	118.843	315.459	82.582	398.041
2010	224.275	62.476	286.751	101.736	20.941	122.677	326.011	83.417	409.428
2011	232.079	62.741	294.820	104.234	20.968	125.202	336.313	83.709	420.022
2012	223.927	62.418	286.345	102.472	20.668	123.140	326.399	83.086	409.485
% sexe	78,20%	21,80%	100,00%	83,22%	16,78%	100,00%	79,71%	20,29%	100,00%
%état social	54,69%	15,24%	69,93%	25,02%	5,05%	30,07%			100%

**Tableau 6 : Evolution des entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social) %**

évolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2010/2009	3,28%	0,69%	2,71%	3,48%	1,99%	3,23%	3,34%	1,01%	2,86%
2011/2010	3,48%	0,42%	2,81%	2,46%	0,13%	2,06%	3,16%	0,35%	2,59%
2012/2011	-3,51%	-0,51%	-2,87%	-1,69%	-1,43%	-1,65%	-2,95%	-0,74%	2,51%

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage en chiffres absolus est relativement stable. On ne peut donc pas actuellement parler de vases communicants où les chômeurs passeraient massivement vers un régime plus favorable. Il faut cependant rester vigilant. Comme on le constate ci-dessous, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Les chiffres absolus des entrées ont été relatés à l'évolution des TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Le tableau 7 donne le nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur et le tableau 8 l'évolution en %. Le nombre de chômeurs provient des effectifs que les organismes assureurs communiquent au Service du Contrôle administratif. Les chiffres utilisés sont ceux des chômeurs enregistrés au 31/12 de l'année t-1. La baisse du nombre de chômeurs est principalement due aux sorties des femmes non actives : (de 362.687 en 2010 à 335.200 en 2012 ou -7,58%). L'ONEM attribue cette évolution aux sorties vers le régime des chèques service. (Source: ONEM Etudes 2014: Evolution différenciée des chômeurs de longue durée selon le sexe ).

Tableau 7 : TIP-PREP au 30 juin par état social et selon le statut actif ou chômeur									
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	1.454.202	447.552	1.901.754	1.587.880	202.815	1.790.695	3.042.082	650.367	3.692.449
2010	1.437.741	472.037	1.909.778	1.596.175	212.312	1.808.487	3.033.916	684.349	3.718.265
2011	1.463.077	463.886	1.926.963	1.615.920	201.406	1.817.326	3.078.997	665.292	3.744.289
2012	1.491.001	440.883	1.931.884	1.649.129	188.606	1.837.735	3.140.130	629.489	3.769.619

Tableau 8 : Evolution des TIP-PREP au 30 juin par état social et selon le statut actif ou chômeur (en %)										
	Ouvriers			Employés			Total			
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	
2010/2009	-1,13%	5,47%	0,42%	0,52%	4,68%	0,99%	-0,27%	5,23%	0,70%	
2011/2010	1,76%	-1,73%	0,90%	1,24%	-5,14%	0,49%	1,49%	-2,78%	0,70%	
2012/2011	1,91%	-4,96%	0,26%	2,06%	-6,36%	1,12%	1,99%	-5,38%	0,68%	

Le tableau 9 donne les taux d'entrées en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Pour les actifs, le taux d'entrée, en augmentation constante de 2009 à 2011, est par contre en 2012 en légère diminution. Le taux d'entrée des chômeurs donne une évolution changeante ces 3 dernières années. Le taux diminue en 2010 par rapport à 2009 avant d'à nouveau augmenter entre 2010 et 2012.

Le taux d'entrée augmente plus chez les chômeurs que chez les actifs et ce suite à la diminution du nombre de chômeurs dans la période 2010-2012. L'augmentation en pourcentage des entrées de chômeurs s'élevait, au cours de la période 2009-2012, à 3,95% alors que chez les actifs le pourcentage des entrées par rapport au TIP-PREP n'avait augmenté que de 0,24%.

Les taux d'entrée des employés issus du chômage restent inférieurs à ceux des ouvriers mais augmentent plus rapidement au cours de la période examinée. Le pourcentage d'augmentation des entrées issues du chômage est de 8,24% chez les employés alors que chez les ouvriers l'augmentation est de 2,12% au cours de la période 2009 – 2012. Le pourcentage d'augmentation des entrées des actifs est visiblement inférieur à celui des chômeurs. Au cours de la période 2009-2012, le taux d'entrée augmente de 0,58% chez les ouvriers actifs et de 0,36% chez les employés actifs. C'est

surtout l'écart entre le taux d'entrée des employés actifs (0,36%) et celui des chômeurs (8,24%) qui est frappant. Il se peut que l'absence des cas de courte durée des actifs couverts par la période de salaire garanti joue ici un rôle. La baisse du nombre d'employés en chômage peut aussi expliquer les divergences constatées.

Par rapport à l'effectif des titulaires actifs ou chômeurs, le taux d'entrée des chômeurs, surtout à cause des employés, est plus élevé que chez les actifs. En outre, au cours des 3 dernières années, on a enregistré un plus fort pourcentage d'augmentation du taux d'entrée des chômeurs que chez les actifs.

Une analyse complémentaire à long terme avec l'influence des modifications réglementaires (diminution des allocations de chômage dans le temps, renforcement des contrôles) sera peut-être nécessaire si cette tendance se confirme. Dans la suite de cette étude, on constatera également que la durée d'incapacité des chômeurs est beaucoup plus longue que celle des actifs (voir ci-dessous).

<b>Tableau 9: Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur</b>									
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	14,93%	13,86%	14,68%	6,19%	10,12%	6,64%	10,37%	12,70%	10,78%
2010	15,60%	13,24%	15,01%	6,37%	9,86%	6,78%	10,75%	12,19%	11,01%
2011	15,86%	13,53%	15,30%	6,45%	10,41%	6,89%	10,92%	12,58%	11,22%
2012	15,02%	14,16%	14,82%	6,21%	10,96%	6,70%	10,39%	13,20%	10,86%

Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte des dispositions en matière de salaire garanti. Le taux d'entrée des actifs est sous-estimé au sens qu'il n'est pas tenu compte de l'absentéisme dont la durée est inférieure à la période de salaire garanti. Pour les chômeurs par contre, ils tombent à charge de l'assurance dès le premier jour de l'incapacité.

Afin de pouvoir comparer les taux d'entrée, les écarts dus à l'absence ou aux différences en matière de période de salaire garanti entre chômeurs, ouvriers et employés doivent être neutralisés. Pour réaliser cet objectif, seules les entrées dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours ont été prises en considération dans le tableau 10.

## II Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours

### 1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Tableau 10 : Entrées en incapacité primaire – (Durée d'incapacité supérieure à 28 jours)									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	105.923	87.711	193.634	26.947	72.110	99.057	132.870	159.821	292.691
2010	110.568	92.257	202.825	27.903	75.832	103.735	138.471	168.089	306.560
2011	115.517	95.697	211.214	28.917	76.609	105.526	144.434	172.306	316.740
2012	111.961	94.618	206.579	28.290	75.948	104.238	140.251	170.566	310.817
% Sexe	54,20%	45,80%	100%	27,14%	72,86%	100%	45,12%	54,88%	100%
% Etat social	36,02%	30,44%	66,46%	9,10%	24,43%	33,54%			100%

Lorsque l'on ne tient compte que des entrées dont la durée totale d'incapacité est supérieure à 1 mois, la part des ouvriers diminue de 69,93% à 66,46% et celle des employés passe alors de 30,07% à 33,54%. La suppression des divergences liées à la période de salaire garanti, a donc un effet non négligeable. Les conclusions tirées antérieurement où tous les cas étaient pris en considération restent valables.

On peut tirer les mêmes conclusions du pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-PREP par état social et sexe (tableau 11) : plus d'entrées chez les ouvriers que chez les employés, plus d'entrées chez les femmes que chez les hommes.

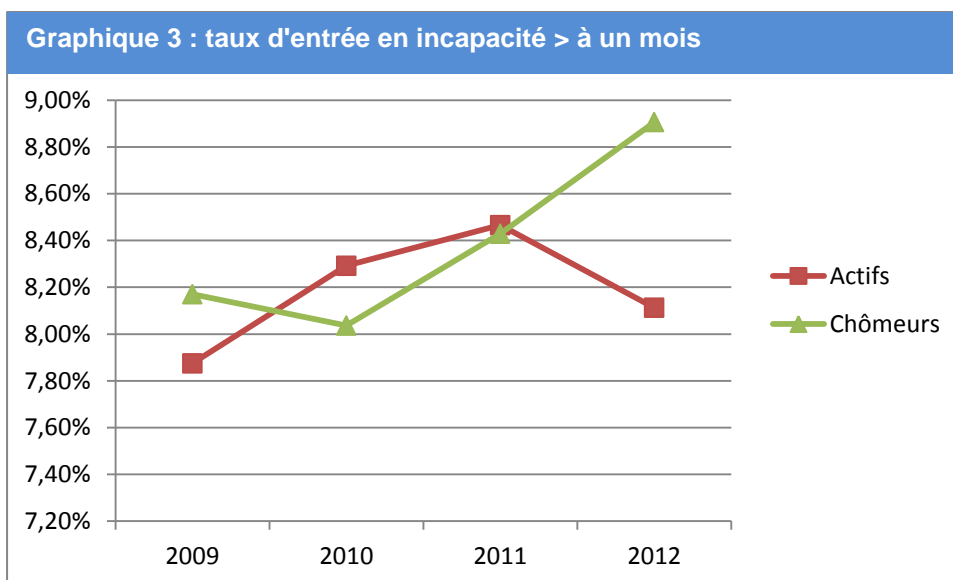
Tableau 11 : Pourcentage d'entrées par rapport à l'effectif des TIP-PREP (30/6) par état social et sexe									
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	8,79%	12,60%	10,18%	3,78%	6,69%	5,53%	6,92%	9,01%	7,93%
2010	9,19%	13,06%	10,62%	3,89%	6,95%	5,74%	7,21%	9,35%	8,24%
2011	9,56%	13,32%	10,96%	4,00%	7,00%	5,81%	7,48%	9,50%	8,46%
2012	9,25%	13,11%	10,69%	3,87%	6,86%	5,67%	7,23%	9,32%	8,25%

## 2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur

Tableau 12 : Entrées réparties entre actifs et chômeurs (par état social) (Durée d'incapacité supérieure à 28 jours)									
	Ouvriers			Employés			Total		
année	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	153.083	40.551	193.634	86.471	12.586	99.057	239.554	53.137	292.691
2010	160.903	41.922	202.825	90.663	13.072	103.735	251.566	54.994	306.560
2011	168.515	42.699	211.214	92.150	13.376	105.526	260.665	56.075	316.740
2012	163.757	42.822	206.579	91.000	13.238	104.238	254.757	56.060	310.817
	79,27%	20,73%	100,00%	87,30%	12,70%	100,00%	81,96%	18,04%	100,00%
% Etat social	52,69%	13,78%	66,46%	29,28%	4,26%	33,54%			100%

Les taux d'entrée selon la catégorie d'activité (actif ou chômeur) sont fortement corrigés lorsque l'on se limite aux cas dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. Le taux d'entrée des actifs diminue en 2012 à 8,11% et celui des chômeurs à 8,91%. Lorsque l'on considère toutes les entrées, les taux étaient respectivement de 10,39% et 13,20% pour les chômeurs. Quoique le taux d'entrée des chômeurs en 2012 reste plus élevé que celui des actifs, les écarts entre les deux groupes se sont fortement réduits. C'est évidemment logique puisque les chômeurs n'ont pas de salaire garanti et sont à charge de l'assurance dès le 1<sup>er</sup> jour d'incapacité. Le taux des chômeurs après correction pour la période de salaire garanti montre une nette tendance à la hausse à partir de 2010. Le taux des actifs montre une évolution changeante.

Tableau 13 : Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur									
année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2009	10,53%	9,06%	10,18%	5,45%	6,21%	5,53%	7,87%	8,17%	7,93%
2010	11,19%	8,88%	10,62%	5,68%	6,16%	5,74%	8,29%	8,04%	8,24%
2011	11,52%	9,20%	10,96%	5,70%	6,64%	5,81%	8,47%	8,43%	8,46%
2012	10,98%	9,71%	10,69%	5,52%	7,02%	5,67%	8,11%	8,91%	8,25%



### 3. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) réparties selon le groupe d'âge, l'état social et le sexe – 2012

Les tableaux 14 et 15 donnent le nombre d'entrées selon le groupe d'âge, par état social et sexe

**Tableau 14: Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et par sexe - 2012**

Age	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	734	386	1.120	82	201	283	816	587	1.403
20 - 24	8.459	6.448	14.907	1.503	4.859	6.362	9.962	11.307	21.269
25 - 29	11.090	10.247	21.337	2.742	9.285	12.027	13.832	19.532	33.364
30 - 34	12.841	11.994	24.835	3.174	10.534	13.708	16.015	22.528	38.543
35 - 39	14.072	12.663	26.735	3.352	10.032	13.384	17.424	22.695	40.119
40 - 44	16.679	14.591	31.270	3.717	10.971	14.688	20.396	25.562	45.958
45 - 49	18.545	15.572	34.117	4.322	11.854	16.176	22.867	27.426	50.293
50 - 54	16.874	13.177	30.051	4.488	10.523	15.011	21.362	23.700	45.062
55 - 59.	10.389	7.841	18.230	3.664	6.217	9.881	14.053	14.058	28.111
60 - 64	2.255	1.681	3.936	1.232	1.465	2.697	3.487	3.146	6.633
> 64 j	23	18	41	14	7	21	37	25	62
<b>TOTAL</b>	<b>111.961</b>	<b>94.618</b>	<b>206.579</b>	<b>28.290</b>	<b>75.948</b>	<b>104.238</b>	<b>140.251</b>	<b>170.566</b>	<b>310.817</b>

Tableau 15: Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et par sexe - 2012 (en %)

Age	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	0,66%	0,41%	0,54%	0,29%	0,26%	0,27%	0,58%	0,34%	0,45%
20 - 24	7,56%	6,81%	7,22%	5,31%	6,40%	6,10%	7,10%	6,63%	6,84%
25 - 29	9,91%	10,83%	10,33%	9,69%	12,23%	11,54%	9,86%	11,45%	10,73%
30 - 34	11,47%	12,68%	12,02%	11,22%	13,87%	13,15%	11,42%	13,21%	12,40%
35 - 39	12,57%	13,38%	12,94%	11,85%	13,21%	12,84%	12,42%	13,31%	12,91%
40 - 44	14,90%	15,42%	15,14%	13,14%	14,45%	14,09%	14,54%	14,99%	14,79%
45 - 49	16,56%	16,46%	16,52%	15,28%	15,61%	15,52%	16,30%	16,08%	16,18%
50 - 54	15,07%	13,93%	14,55%	15,86%	13,86%	14,40%	15,23%	13,89%	14,50%
55 - 59.	9,28%	8,29%	8,82%	12,95%	8,19%	9,48%	10,02%	8,24%	9,04%
60 - 64	2,01%	1,78%	1,91%	4,35%	1,93%	2,59%	2,49%	1,84%	2,13%
> 64	0,02%	0,02%	0,02%	0,05%	0,01%	0,02%	0,03%	0,01%	0,02%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le nombre d'entrées en incapacité primaire est le plus élevé dans les groupes d'âge de 40 à 55 ans et ce quelque soit l'état social ou le sexe. Curieusement les femmes entrent à un âge plus jeune que les hommes. Dans les groupes d'âge compris entre 25 et 44 ans, le nombre d'entrées en incapacité primaire est systématiquement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. C'est seulement dans les catégories plus âgées (45-49 ans) et surtout à partir de 50 ans que les hommes entrent plus que les femmes en incapacité primaire.

Le tableau 16 donne le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de TIP-PREP pour l'année 2012. On constate que dans les catégories d'âge jeunes une part non négligeable de titulaires qui sont en incapacité de travail pour une durée de plus de 28 jours. Surtout chez les femmes âgées entre 20 et 39 ans, les taux d'entrée se situent entre 7,42% et 9,32%. Chez les hommes des mêmes groupes d'âge, le taux d'entrée est inférieur à celui des femmes et oscille entre 5,30% et 6,89%.

**Tableau 16: Rapport entre le nombre d'entrées en incapacité primaire et l'effectif des TIP-PREP par groupe d'âge, par état social et sexe (2012)**

Age	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	8,49%	11,15%	9,25%	5,54%	7,34%	6,70%	8,06%	9,47%	8,59%
20 - 24	7,31%	11,14%	8,58%	3,51%	5,85%	5,06%	6,28%	8,02%	7,10%
25 - 29	7,22%	11,79%	8,87%	2,55%	5,26%	4,24%	5,30%	7,42%	6,36%
30 - 34	8,00%	12,36%	9,64%	2,89%	6,22%	4,91%	5,92%	8,46%	7,18%
35 - 39	9,07%	12,93%	10,57%	3,43%	6,89%	5,50%	6,89%	9,32%	8,08%
40 - 44	9,92%	14,41%	11,61%	3,96%	7,43%	6,08%	7,79%	10,27%	9,00%
45 - 49	11,11%	15,88%	12,87%	4,52%	8,26%	6,77%	8,71%	11,36%	9,98%
50 - 54	12,00%	15,68%	13,38%	5,29%	8,65%	7,27%	9,47%	11,52%	10,45%
55 - 59	10,63%	12,33%	11,30%	5,48%	7,33%	6,51%	8,54%	9,47%	8,98%
60 - 64	5,59%	5,68%	5,63%	4,56%	4,69%	4,63%	5,18%	5,17%	5,17%
> 64	0,78%	1,04%	0,88%	0,60%	0,39%	0,51%	0,70%	0,71%	0,70%
<b>TOTAL</b>	<b>9,25%</b>	<b>13,11%</b>	<b>10,69%</b>	<b>3,87%</b>	<b>6,86%</b>	<b>5,67%</b>	<b>7,23%</b>	<b>9,32%</b>	<b>8,25%</b>

Les tableaux 17 et 18 donnent le nombre d'entrées selon la catégorie d'âge, l'état social et selon que le titulaire est tombé en incapacité lorsqu'il était chômeur ou actif.

**Tableau 17 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2012**

Age	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	929	191	1.120	255	28	283	1.184	219	1.403
20 - 24	11.189	3.718	14.907	5.370	992	6.362	16.559	4.710	21.269
25 - 29	16.446	4.891	21.337	10.353	1.674	12.027	26.799	6.565	33.364
30 - 34	19.192	5.643	24.835	11.854	1.854	13.708	31.046	7.497	38.543
35 - 39	20.873	5.862	26.735	11.586	1.798	13.384	32.459	7.660	40.119
40 - 44	24.592	6.678	31.270	12.743	1.945	14.688	37.335	8.623	45.958
45 - 49	27.230	6.887	34.117	14.139	2.037	16.176	41.369	8.924	50.293
50 - 54	24.971	5.080	30.051	13.429	1.582	15.011	38.400	6.662	45.062
55 - 59	15.093	3.137	18.230	8.803	1.078	9.881	23.896	4.215	28.111
60 - 64	3.202	734	3.936	2.447	250	2.697	5.649	984	6.633
> 64	40	1	41	21		21	61	1	62
<b>TOTAL</b>	<b>163.757</b>	<b>42.822</b>	<b>206.579</b>	<b>91.000</b>	<b>13.238</b>	<b>104.238</b>	<b>254.757</b>	<b>56.060</b>	<b>310.817</b>



**Tableau 18 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge  
par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2012-%**

Age	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	0,57%	0,45%	0,54%	0,28%	0,21%	0,27%	0,46%	0,39%	0,45%
20 - 24	6,83%	8,68%	7,22%	5,90%	7,49%	6,10%	6,50%	8,40%	6,84%
25 - 29	10,04%	11,42%	10,33%	11,38%	12,65%	11,54%	10,52%	11,71%	10,73%
30 - 34	11,72%	13,18%	12,02%	13,03%	14,01%	13,15%	12,19%	13,37%	12,40%
35 - 39	12,75%	13,69%	12,94%	12,73%	13,58%	12,84%	12,74%	13,66%	12,91%
40 - 44	15,02%	15,59%	15,14%	14,00%	14,69%	14,09%	14,66%	15,38%	14,79%
45 - 49	16,63%	16,08%	16,52%	15,54%	15,39%	15,52%	16,24%	15,92%	16,18%
50 - 54	15,25%	11,86%	14,55%	14,76%	11,95%	14,40%	15,07%	11,88%	14,50%
55 - 59	9,22%	7,33%	8,82%	9,67%	8,14%	9,48%	9,38%	7,52%	9,04%
60 - 64	1,96%	1,71%	1,91%	2,69%	1,89%	2,59%	2,22%	1,76%	2,13%
> 64	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	0,00%	0,02%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On constate que les ouvriers et les employés chômeurs entrent en incapacité de travail à un âge plus jeune que les employés actifs. Dans le groupe d'âge compris entre 20 et 44 ans, le pourcentage d'entrées des chômeurs ouvriers et employés est plus élevé alors que, à partir de 45 ans, les proportions d'ouvriers et d'employés actifs sont plus élevées.

**Tableau 19: Rapport entre le nombre d'entrées en incapacité primaire et l'effectif des TIP-PREP par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur (2012)**

Age	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	9,43%	8,47%	9,25%	6,71%	6,62%	6,70%	25,50%	8,17%	8,59%
20 - 24	8,77%	8,06%	8,58%	4,88%	6,26%	5,06%	11,69%	7,60%	7,10%
25 - 29	8,84%	8,97%	8,87%	4,03%	6,18%	4,24%	8,62%	8,04%	6,36%
30 - 34	9,28%	11,13%	9,64%	4,63%	7,89%	4,91%	10,25%	10,10%	7,18%
35 - 39	10,11%	12,57%	10,57%	5,17%	9,24%	5,50%	12,34%	11,59%	8,08%
40 - 44	11,07%	14,16%	11,61%	5,72%	10,50%	6,08%	14,36%	13,13%	9,00%
45 - 49	12,43%	14,97%	12,87%	6,40%	11,19%	6,77%	16,09%	13,90%	9,98%
50 - 54	14,04%	10,86%	13,38%	7,16%	8,32%	7,27%	17,03%	10,13%	10,45%
55 - 59	14,30%	5,62%	11,30%	6,93%	4,38%	6,51%	13,56%	5,24%	8,98%
60 - 64	12,58%	1,65%	5,63%	6,67%	1,16%	4,63%	7,07%	1,49%	5,17%
> 64	0,94%	0,25%	0,88%	0,55%	0,00%	0,51%	1,37%	0,14%	0,70%
TOTAL	10,98%	9,71%	10,69%	5,52%	7,02%	5,67%	12,57%	8,91%	8,25%

#### 4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région

Le nombre de cas de maladies par rapport au TIP-PREP est le plus élevé au Limbourg. Dans cette province 10,75% des titulaires indemnisables primaires sont au moins un jour à charge de l'assurance, hors période de salaire garanti. En Wallonie, la plupart des entrées se situent dans les provinces de Liège et de Hainaut. Ces chiffres confirment la constatation effectuée dans l'étude relative aux différences régionales en invalidité (note CI 2013/29). Le statut socio-économique, mesuré selon le niveau de formation, le taux d'emploi et de revenus, est le plus bas dans les provinces citées ci-dessus. Une corrélation positive est constatée entre un statut socio économique bas et une incapacité de travail due à la maladie.

Les entrées par TIP-PREP s'élèvent en moyenne à 8,25%. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie on enregistre des chiffres supérieurs à la moyenne alors que le pourcentage est très bas en région bruxelloise.

Tableau 20 : Taux d'entrée selon l'état social, le statut actif ou chômeur et la province (2012)									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
ANTWERPEN	10,85%	7,87%	10,30%	5,39%	6,48%	5,48%	8,06%	7,48%	7,98%
BRUXELLES / BRUSSEL	6,73%	5,34%	6,24%	3,58%	4,04%	3,66%	4,85%	4,85%	4,85%
VLAAMS BRABANT	9,92%	8,88%	9,77%	4,99%	6,35%	5,08%	6,57%	7,68%	6,67%
BRABANT WALLON	9,64%	6,26%	8,83%	4,76%	4,78%	4,77%	6,08%	5,45%	5,98%
WEST-VLAANDEREN	11,54%	10,23%	11,34%	5,56%	7,26%	5,68%	8,80%	9,47%	8,87%
OOST-VLAANDEREN	11,64%	9,65%	11,32%	5,40%	7,02%	5,50%	8,41%	8,92%	8,46%
HAINAUT	11,83%	11,26%	11,63%	6,88%	9,74%	7,30%	9,43%	10,90%	9,82%
LIEGE	11,80%	10,18%	11,28%	6,74%	8,21%	6,96%	9,34%	9,68%	9,43%
LIMBURG	12,60%	14,79%	12,99%	6,66%	11,03%	7,02%	10,22%	13,98%	10,75%
LUXEMBOURG	10,93%	9,86%	10,63%	6,10%	7,53%	6,30%	8,56%	9,21%	8,70%
NAMUR	10,67%	10,41%	10,59%	6,14%	7,50%	6,31%	8,03%	9,48%	8,32%
INCONNU	9,46%	42,87%	10,72%	5,82%	24,03%	6,33%	8,22%	37,69%	9,23%
<b>Total</b>	<b>10,98%</b>	<b>9,71%</b>	<b>10,69%</b>	<b>5,52%</b>	<b>7,02%</b>	<b>5,67%</b>	<b>8,11%</b>	<b>8,91%</b>	<b>8,25%</b>
Région Bruxelloise	6,73%	5,34%	6,24%	3,58%	4,04%	3,66%	4,85%	4,85%	4,85%
Flandre	11,34%	9,99%	11,12%	5,45%	7,20%	5,57%	8,28%	9,17%	8,39%
Wallonie	11,46%	10,50%	11,15%	6,33%	8,13%	6,58%	8,75%	9,84%	9,00%
Inconnu	9,46%	42,87%	10,72%	5,82%	24,03%	6,33%	8,22%	37,69%	9,23%
<b>Total</b>	<b>10,98%</b>	<b>9,71%</b>	<b>10,69%</b>	<b>5,52%</b>	<b>7,02%</b>	<b>5,67%</b>	<b>8,11%</b>	<b>8,91%</b>	<b>8,25%</b>



## IV Sorties en incapacité primaire

### 1. Sorties en incapacité primaire ( IP) par état social et sexe

Le tableau 23 donne pour les années 2009-2012 le nombre de titulaires qui sont sortis d'une période d'incapacité primaire. Le tableau 24 reprend l'évolution des sorties. Le nombre de sorties suit logiquement le nombre d'entrées. Une tendance à la hausse est constatée dans la période 2009 - 2012 exception faite de l'année 2012 qui se tasse légèrement.

Tableau 23: Sorties en période d'incapacité primaire de travail									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	155.096	118.658	273.754	31.077	82.806	113.883	186.173	201.464	387.637
2010	159.069	122.322	281.391	32.627	87.591	120.218	191.696	209.913	401.609
2011	164.192	127.397	291.589	34.377	90.961	125.338	198.569	218.358	416.927
2012	160.860	128.116	288.976	33.833	90.067	123.900	194.693	218.183	412.876
% sexe	55,67%	44,33%	100,00%	27,31%	72,69%	100,00%	47,16%	52,84%	100%
%état	38,96%	31,03%	69,99%	8,19%	21,81%	30,01%			

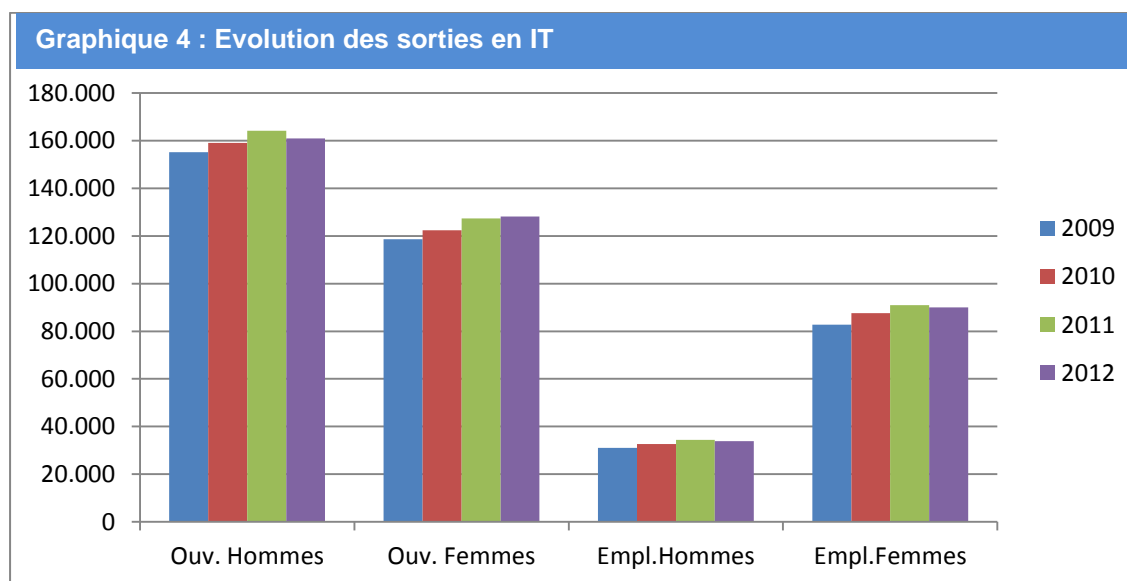


Tableau 24: Evolution des sorties en période d'incapacité primaire en %									
% evol.	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2010/2009	2,56%	3,09%	2,79%	4,99%	5,78%	5,56%	2,97%	4,19%	3,60%
2011/2010	3,22%	4,15%	3,62%	5,36%	3,85%	4,26%	3,59%	4,02%	3,81%
2012/2011	-2,03%	0,56%	-0,90%	-1,58%	-0,98%	-1,15%	-1,95%	-0,08%	-0,97%

## 2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties

Le tableau 25 reprend les sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie ventilées entre le statut actif ou chômeur lors de leur entrée en incapacité de travail. Le tableau 26 donne les chiffres en pourcentage.

Tableau 25: Evolution des sorties selon le motif de sortie selon le statut actif ou chômeur							
année	activité	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2009	Actifs	259.217	1.096	379	20.209	25.957	306.858
	Chômeurs	51.106	613	79	14.850	14.131	80.779
	<b>total</b>	<b>310.323</b>	<b>1.709</b>	<b>458</b>	<b>35.059</b>	<b>40.088</b>	<b>387.637</b>
2010	Actifs	269.643	1.047	616	20.035	28.324	319.665
	Chômeurs	51.595	586	139	14.759	14.865	81.944
	<b>total</b>	<b>321.238</b>	<b>1.633</b>	<b>755</b>	<b>34.794</b>	<b>43.189</b>	<b>401.609</b>
2011	Actifs	283.001	1.132	680	19.191	30.510	334.514
	Chômeurs	51.100	549	175	14.797	15.793	82.414
	<b>total</b>	<b>334.101</b>	<b>1.681</b>	<b>855</b>	<b>33.988</b>	<b>46.303</b>	<b>416.928</b>
2012	Actifs	275.967	1.043	775	18.509	33.769	330.063
	Chômeurs	49.653	621	182	14.784	17.573	82.813
	<b>total</b>	<b>325.620</b>	<b>1.664</b>	<b>957</b>	<b>33.293</b>	<b>51.342</b>	<b>412.876</b>

Tableau 26 : Evolution des sorties selon le motif de sortie selon le statut actif ou chômeur (%)							
	activité	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2009	Actifs	84,47%	0,36%	0,12%	6,59%	8,46%	100%
	Chômeurs	63,27%	0,76%	0,10%	18,38%	17,49%	100%
	<b>total</b>	<b>80,06%</b>	<b>0,44%</b>	<b>0,12%</b>	<b>9,04%</b>	<b>10,34%</b>	<b>100%</b>
2010	Actifs	84,35%	0,33%	0,19%	6,27%	8,86%	100%
	Chômeurs	62,96%	0,72%	0,17%	18,01%	18,14%	100%
	<b>total</b>	<b>79,99%</b>	<b>0,41%</b>	<b>0,19%</b>	<b>8,66%</b>	<b>10,75%</b>	<b>100%</b>
2011	Actifs	84,60%	0,34%	0,20%	5,74%	9,12%	100%
	Chômeurs	62,00%	0,67%	0,21%	17,95%	19,16%	100%
	<b>total</b>	<b>80,13%</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,21%</b>	<b>8,15%</b>	<b>11,11%</b>	<b>100%</b>
2012	Actifs	83,61%	0,32%	0,23%	5,61%	10,23%	100%
	Chômeurs	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100%
	<b>total</b>	<b>78,87%</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,23%</b>	<b>8,06%</b>	<b>12,44%</b>	<b>100%</b>

En 2012 83,61% des actifs reprennent à nouveau le travail. Entre 2009 et 2012, le pourcentage tourne autour de 84 %. Chez les chômeurs, 59,96% reprennent le travail ou le chômage. Le pourcentage chez les chômeurs diminue de manière régulière entre 2009 et 2012 à savoir de 63,27% à 59,96%.

Le nombre d'exclusions par les médecins conseils est en légère diminution et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs.

La catégorie « autres » reprend les titulaires en incapacité pour lesquels les organismes assureurs n'ont pas indiqué de motif de sortie. Dans cette catégorie figure la majorité des cas qui passent d'incapacité primaire à la période d'invalidité. Dans ce cas, les organismes assureurs ne doivent pas indiquer de code de sortie puisque l'intéressé reste toujours en incapacité de travail. La période d'incapacité primaire suivie d'une période d'invalidité est considérée par les unions nationales comme un seul risque qui se poursuit. Partant de ce point de vue, on peut considérer que le nombre de sorties pour raison d'entrées en invalidité est en constante augmentation entre 2009 et 2012. En 2012 le nombre est passé à 51.342 cas. Cette augmentation n'est pas illogique vu le nombre croissant d'invalides.

Curieusement, le nombre de titulaires issus du chômage est dans la catégorie "autres" deux fois plus élevé que les titulaires qui avaient un emploi lorsqu'ils sont tombés en incapacité de travail. En 2012 les pourcentages étaient respectivement de plus de 21% et de seulement 10,23 % pour les actifs. Si l'on peut raisonnablement penser que dans cette catégorie la plupart des titulaires entrent en invalidité, on peut en déduire que les chômeurs restent plus longtemps en incapacité de travail que les actifs. Cette conclusion est confirmée par l'évolution du nombre de jours indemnisés en incapacité de travail. Le nombre de jours indemnisés en 2012 a augmenté de 0,3% chez les actifs et de 4,36% chez les chômeurs. Le taux de morbidité (nombre de jours indemnisés par titulaires indemnisables primaires (TIP-PREP) a diminué de 1,63% chez les actifs alors que chez les chômeurs on a constaté une augmentation de 10,30%.

### 3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire

Le tableau 27 donne la répartition des sorties selon la durée de l'incapacité de travail et le statut actif ou chômeur du titulaire.

En 2012, 66,37% des actifs sortent de l'incapacité dans la période de 1 à 98 jours. Pour les chômeurs le pourcentage n'est que de 53,46%. Comme les chômeurs tombent à charge de l'assurance indemnités à partir du 1er jour, 16,78% sortent dans les 7 premiers jours.

A partir du 99 jours jusqu'au 337 ème, le nombre de sorties diminue progressivement. Dans la dernière durée, (338 -365 jours), on enregistre 9,67% de cas d'actifs et 20,66% de cas de chômeurs. Cette remarque a déjà été effectuée ci-dessus. (voir ci-dessus : point IV.b.sorties selon le motif de sorties )

**Tableau 27: Evolution des sorties selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur.**

Durée	Actifs				Chômeurs				Total			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
<b>1 - 7 jours</b>	16.115	14.434	14.934	14.287	14.997	14.353	13.922	13.892	31.112	28.787	28.856	28.179
<b>8 - 14 jours</b>	9.463	8.483	8.757	8.100	6.388	5.941	5.731	5.704	15.851	14.424	14.488	13.804
<b>15 - 28 jours</b>	50.192	51.055	52.185	49.719	8.032	8.061	7.890	7.469	58.224	59.116	60.075	57.188
<b>29 - 42 jours</b>	47.637	49.321	51.559	50.171	5.699	5.652	5.596	5.165	53.336	54.973	57.155	55.336
<b>43 - 56 jours</b>	36.108	37.307	39.421	38.727	4.164	4.190	4.060	3.886	40.272	41.497	43.481	42.613
<b>57 - 70 jours</b>	24.133	25.009	26.344	25.976	3.435	3.516	3.361	3.224	27.568	28.525	29.705	29.200
<b>71 - 98 jours</b>	29.380	31.080	32.414	32.072	5.017	5.257	5.131	4.928	34.397	36.337	37.545	37.000
<b>99 - 126 jours</b>	18.161	19.532	20.124	20.108	3.709	3.894	3.908	3.917	21.870	23.426	24.032	24.025
<b>127 - 154 jours</b>	12.746	14.030	14.854	14.435	3.053	3.188	3.099	3.185	15.799	17.218	17.953	17.620
<b>155 - 184 jours</b>	10.733	11.797	12.042	12.611	2.865	2.939	2.925	3.332	13.598	14.736	14.967	15.943
<b>185 - 215 jours</b>	8.781	9.296	10.059	9.728	2.788	2.865	3.090	2.912	11.569	12.161	13.149	12.640
<b>216 - 245 jours</b>	6.037	6.552	6.916	6.785	1.935	1.980	1.965	2.045	7.972	8.532	8.881	8.830
<b>246 - 276 jours</b>	5.291	5.860	6.268	6.165	2.117	2.498	2.664	2.608	7.408	8.358	8.932	8.773
<b>277 - 306 jours</b>	4.266	4.691	4.875	5.215	1.702	1.688	1.895	2.107	5.968	6.379	6.770	7.322
<b>307 - 337 jours</b>	3.044	3.519	3.873	4.045	960	1.110	1.309	1.330	4.004	4.629	5.182	5.375
<b>338 - 365 jours</b>	24.771	27.699	29.888	31.919	13.918	14.812	15.868	17.109	38.689	42.511	45.756	49.028
<b>Tot</b>	306.858	319.665	334.513	330.063	80.779	81.944	82.414	82.813	387.637	401.609	416.927	412.876

Tableau 28: Evolution des sorties selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur. %

Durée	Actifs				Chômeurs				Total			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
<b>1-7 jours</b>	5,25%	4,52%	4,46%	4,33%	18,57%	17,52%	16,89%	16,78%	8,03%	7,17%	6,92%	6,83%
<b>8-14 jours</b>	3,08%	2,65%	2,62%	2,45%	7,91%	7,25%	6,95%	6,89%	4,09%	3,59%	3,47%	3,34%
<b>15-28 jours</b>	16,36%	15,97%	15,60%	15,06%	9,94%	9,84%	9,57%	9,02%	15,02%	14,72%	14,41%	13,85%
<b>29 - 42 jours</b>	15,52%	15,43%	15,41%	15,20%	7,06%	6,90%	6,79%	6,24%	13,76%	13,69%	13,71%	13,40%
<b>43-56 jours</b>	11,77%	11,67%	11,78%	11,73%	5,15%	5,11%	4,93%	4,69%	10,39%	10,33%	10,43%	10,32%
<b>57-70 jours</b>	7,86%	7,82%	7,88%	7,87%	4,25%	4,29%	4,08%	3,89%	7,11%	7,10%	7,12%	7,07%
<b>71 - 98 jours</b>	9,57%	9,72%	9,69%	9,72%	6,21%	6,42%	6,23%	5,95%	8,87%	9,05%	9,01%	8,96%
<b>99- 126 jours</b>	5,92%	6,11%	6,02%	6,09%	4,59%	4,75%	4,74%	4,73%	5,64%	5,83%	5,76%	5,82%
<b>127- 154 jours</b>	4,15%	4,39%	4,44%	4,37%	3,78%	3,89%	3,76%	3,85%	4,08%	4,29%	4,31%	4,27%
<b>155- 184 jours</b>	3,50%	3,69%	3,60%	3,82%	3,55%	3,59%	3,55%	4,02%	3,51%	3,67%	3,59%	3,86%
<b>185- 215 jours</b>	2,86%	2,91%	3,01%	2,95%	3,45%	3,50%	3,75%	3,52%	2,98%	3,03%	3,15%	3,06%
<b>216- 245 jours</b>	1,97%	2,05%	2,07%	2,06%	2,40%	2,42%	2,38%	2,47%	2,06%	2,12%	2,13%	2,14%
<b>246- 276 jours</b>	1,72%	1,83%	1,87%	1,87%	2,62%	3,05%	3,23%	3,15%	1,91%	2,08%	2,14%	2,12%
<b>277- 306 jours</b>	1,39%	1,47%	1,46%	1,58%	2,11%	2,06%	2,30%	2,54%	1,54%	1,59%	1,62%	1,77%
<b>307- 337 jours</b>	0,99%	1,10%	1,16%	1,23%	1,19%	1,35%	1,59%	1,61%	1,03%	1,15%	1,24%	1,30%
<b>338- 365 jours</b>	8,07%	8,67%	8,93%	9,67%	17,23%	18,08%	19,25%	20,66%	9,98%	10,59%	10,97%	11,87%
<b>Total</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

L'évolution du nombre de titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédent l'entrée en invalidité, connaît depuis 2009 une évolution croissante aussi bien chez les actifs que chez les chômeurs. En 2009 8,07% des titulaires actifs se trouvaient dans la période de 338 à 365 jours, pourcentage qui a ensuite évolué vers 9,67% en 2012. Pour les chômeurs, la croissance passe de 17,23% en 2009 à 20,66% en 2012.

Ces chiffres confirment l'augmentation du nombre d'invalides enregistrée ces dernières années. De plus en plus de titulaires restent plus longtemps en incapacité de travail et arrivent ainsi en période d'invalidité.

L'examen des chiffres montre encore une fois que les 4 premiers mois d'incapacité sont cruciaux pour l'évolution future de l'incapacité de travail. Ainsi, 69,60% des sorties ont lieu dans la période de 1 à 126 jours. Dans la période suivante le nombre de sorties diminue sensiblement. Seulement 18,53% sortent dans les 7 mois suivants (période de 127 à 337 jours). Le risque d'entrer en incapacité de longue durée avec entrée en invalidité augmente sensiblement après 4 mois d'incapacité.

Pour tenter d'expliquer la raison pour laquelle les chômeurs restent plus longtemps malades que les actifs, on a examiné si une différence existe selon le code pathologie attribué lors du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité.







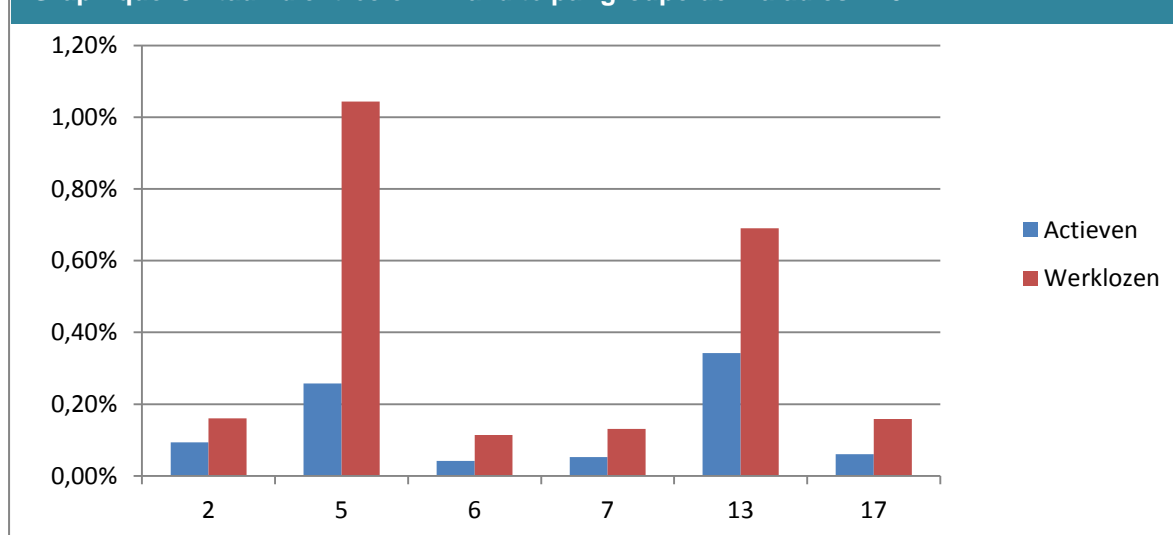
Groupe de maladies	
1	Maladies infectieuses et parasitaires
2	Tumeurs
3	Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires
4	Maladies du sang et des organes hématopoïdes
5	Troubles mentaux
6	Maladies du système nerveux et des organes des sens
7	Maladies de l'appareil circulatoire
8	Maladies de l'appareil respiratoire
9	Maladies de l'appareil digestif
10	Maladies des organes génito-urinaires
11	Complications de la grossesse et accouchement
12	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
13	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
14	Anomalies congénitales
15	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
16	Symptômes, signes et états morbides mal définis
17	Lésions traumatiques et empoisonnements

Les tableaux 29,30,31 et 32 donnent une vue du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité. En 2012, 31.919 titulaires actifs et 17.109 titulaires issus du chômage sont susceptibles d'entrer en invalidité pour autant que la durée d'incapacité atteigne 365 jours. Selon la pathologie des divergences existent entre les deux groupes. Les deux causes principales d'entrées en invalidité sont les troubles mentaux et les affections du système ostéo-articulaire. Chez les actifs, le groupe de maladies 13 est la raison principale d'entrée en invalidité, suivie des troubles mentaux alors que l'inverse est constaté chez les chômeurs. Près de 39% des chômeurs entrent en invalidité pour une raison psychique alors que le pourcentage n'est que de 25,33% chez les actifs. Les entrées en invalidité de près de 33,65% des titulaires actifs résultent d'affections ostéo articulaires. Chez les chômeurs ce chiffre n'est que de 25,39%.

Dans le tableau 33, les entrées en invalidité par groupe de maladies et selon le statut actif ou chômeur sont confrontées aux effectifs des titulaires actifs et des titulaires chômeurs. On constate que pour les groupes principaux de maladies, le pourcentage de chômeurs qui entre en invalidité est toujours supérieur à celui des actifs. Par rapport à la population active ou en chômage, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à une affection psychique. Là où chez les actifs le pourcentage est de 0,26% en 2012, le pourcentage chez les chômeurs est de 1,04%. Pour les affections ostéo articulaires plus de chômeurs entrent aussi en invalidité.

**Tableau 33 : Taux d'entrée en invalidité selon le groupe de maladies - 2012**

	Actifs	Chômeurs	Écart Ch- ACT
Tumeurs	0,09%	0,16%	0,07%
Troubles mentaux	0,26%	1,04%	0,79%
Maladies du système nerveux et des organes des sens	0,04%	0,11%	0,07%
Maladies de l'appareil circulatoire	0,05%	0,13%	0,08%
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	0,34%	0,69%	0,35%
Lésions traumatiques et empoisonnements	0,06%	0,16%	0,10%

**Graphique 5 : taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2012**

L'analyse du graphique 5 permet de conclure que le chômage a un impact important sur la vie. L'incertitude pour l'avenir, les conséquences directes sur le revenu de l'intéressé, sont des éléments qui portent sérieusement atteintes au bien-être psychique des chômeurs. Le fait que deux fois plus de chômeurs entrent en invalidité en raison d'affections du système ostéo-articulaire explique aussi la durée plus longue d'incapacité chez les chômeurs. C'est précisément dans ces deux groupes de maladies que la durée de guérison est souvent la plus longue.

#### 4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur

Les tableaux 34 et 35 reprennent les sorties selon le motif de sorties, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. La plupart des sorties ont lieu à un âge moyen qui se situe entre 30 et 54 ans et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs.

A l'exception des catégories d'âge jusque 24 ans, le nombre d'actifs qui reprend le travail après une période d'incapacité est le plus élevé pour les groupes d'âge compris entre 40 et 49 ans. Le nombre de décès augmente systématiquement avec l'âge contrairement aux exclusions dont le nombre est le plus élevé chez les jeunes avant de diminuer progressivement.

Les incapacités de longue durée (autres) augmentent en fonction de l'âge et se situent principalement dans les groupes d'âge entre 40 et 59 ans.

Tableau 34: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs - 2012						
Actifs						
Groupe d'âge	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	1.563			112	37	1.712
20-24	20.545	8		1.851	1.350	23.754
25-29	30.521	16		2.636	2.862	36.035
30-34	34.344	41	1	2.797	3.613	40.796
35-39	35.035	52	2	2.572	3.888	41.549
40-44	40.377	91	2	2.683	4.635	47.788
45-49	44.311	167	9	2.538	5.462	52.487
50-54	39.832	286	16	2.071	5.726	47.931
55-59	24.152	267	72	1.054	4.755	30.300
60-64	5.213	114	462	191	1.430	7.410
=> 65	74	1	211	4	11	301
<b>TOTAL</b>	<b>275.967</b>	<b>1.043</b>	<b>775</b>	<b>18.509</b>	<b>33.769</b>	<b>330.063</b>

Tableau 35: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - 2012						
Chômeurs						
Groupe d'âge	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	334	1		37	7	379
20-24	6.503	7		1.264	640	8.414
25-29	7.874	14	0	1.790	1.369	11.047
30-34	7.485	20	1	2.192	1.991	11.689
35-39	6.667	26	2	2.168	2.334	11.197
40-44	6.495	48	4	2.465	2.871	11.883
45-49	6.091	83	3	2.415	3.349	11.941
50-54	4.469	129	10	1.688	2.562	8.858
55-59	3.110	194	9	686	1.844	5.843
60-64	622	98	89	78	602	1.489
=> 65	3	1	64	1	4	73
<b>TOTAL</b>	<b>49.653</b>	<b>621</b>	<b>182</b>	<b>14.784</b>	<b>17.573</b>	<b>82.813</b>

Les tableaux 36 et 37 donnent les évolutions en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. On peut en déduire que la possibilité de reprendre le travail ou revenir au chômage pour les chômeurs, diminue en fonction de l'âge. Par contre le groupe des « autres » augmente avec l'âge. Plus on est âgé, plus l'incapacité dure, avec un risque accru d'entrer en invalidité.

Tableau 36: Sorties selon le motif de sortie, par groupe d'âge - Actifs - année 2012 - %						
Actifs						
Groupe d'âge	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	91,30%	0,00%	0,00%	6,54%	2,16%	100,00%
20-24	86,49%	0,03%	0,00%	7,79%	5,68%	100,00%
25-29	84,70%	0,04%	0,00%	7,32%	7,94%	100,00%
30-34	84,18%	0,10%	0,00%	6,86%	8,86%	100,00%
35-39	84,32%	0,13%	0,00%	6,19%	9,36%	100,00%
40-44	84,49%	0,19%	0,00%	5,61%	9,70%	100,00%
45-49	84,42%	0,32%	0,02%	4,84%	10,41%	100,00%
50-54	83,10%	0,60%	0,03%	4,32%	11,95%	100,00%
55-59	79,71%	0,88%	0,24%	3,48%	15,69%	100,00%
60-64	70,35%	1,54%	6,23%	2,58%	19,30%	100,00%
=> 65	24,58%	0,33%	70,10%	1,33%	3,65%	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>83,61%</b>	<b>0,32%</b>	<b>0,23%</b>	<b>5,61%</b>	<b>10,23%</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 37: Sorties selon le motif de sortie, par groupe d'âge - Chômeur s-année 2012 %**

<b>Chômeurs</b>						
<b>Groupe d'âge</b>	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>&lt;=19</b>	88,13%	0,26%	0,00%	9,76%	1,85%	100,00%
<b>20-24</b>	77,29%	0,08%	0,00%	15,02%	7,61%	100,00%
<b>25-29</b>	71,28%	0,13%	0,00%	16,20%	12,39%	100,00%
<b>30-34</b>	64,03%	0,17%	0,01%	18,75%	17,03%	100,00%
<b>35-39</b>	59,54%	0,23%	0,02%	19,36%	20,84%	100,00%
<b>40-44</b>	54,66%	0,40%	0,03%	20,74%	24,16%	100,00%
<b>45-49</b>	51,01%	0,70%	0,03%	20,22%	28,05%	100,00%
<b>50-54</b>	50,45%	1,46%	0,11%	19,06%	28,92%	100,00%
<b>55-59</b>	53,23%	3,32%	0,15%	11,74%	31,56%	100,00%
<b>60-64</b>	41,77%	6,58%	5,98%	5,24%	40,43%	100,00%
<b>=&gt; 65</b>	4,11%	1,37%	87,67%	1,37%	5,48%	100,00%
<b>TOTAL</b>	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100,00%

## 5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur

Les tableaux 38 et 39 donnent le motif de sortie par durée d'incapacité de travail et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. On constate que l'on peut tirer un parallèle quelle que soit l'activité. Plus l'incapacité dure, plus la chance de reprise de travail est faible. Il n'y a pas de lien clair entre la durée d'incapacité et le nombre de décès. Après 70 jours d'incapacité, le nombre d'exclusions augmente sensiblement et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. Au cours de la dernière période d'incapacité (338 – 365 jours), un pic est enregistré pour le nombre de cas de la catégorie "autres". A l'exception des cas qui sortent encore de l'incapacité dans cette dernière période, ces cas entrent en invalidité.

<b>Tableau 38 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - actifs - 2012</b>						
durée	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>1 - 7 jours</b>	14.255	3		8	21	14.287
<b>8 - 14 jours</b>	8.056	1		5	38	8.100
<b>15 - 28 jours</b>	49.360	26	16	90	227	49.719
<b>29 - 42 jours</b>	49.325	42	31	295	478	50.171
<b>43 - 56 jours</b>	37.582	32	44	594	475	38.727
<b>57 - 70 jours</b>	24.568	60	30	892	426	25.976
<b>71 - 98 jours</b>	29.503	119	54	1.697	699	32.072
<b>99 - 126 jours</b>	17.946	80	78	1.468	536	20.108
<b>127 - 154 jours</b>	12.464	72	50	1.418	431	14.435
<b>155 - 184 jours</b>	10.010	108	57	1.502	934	12.611
<b>185 - 215 jours</b>	6.972	62	62	2.299	333	9.728
<b>216 - 245 jours</b>	4.915	80	55	1.547	188	6.785
<b>246 - 276 jours</b>	3.639	79	55	2.217	175	6.165
<b>277 - 306 jours</b>	2.898	84	54	2.003	176	5.215
<b>307 - 337 jours</b>	2.248	97	66	1.381	253	4.045
<b>338 - 365 jours</b>	2.226	98	123	1.093	28.379	31.919
<b>Total</b>	275.967	1.043	775	18.509	33.769	330.063

<b>Tableau 39 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - chômeurs - 2012</b>						
durée	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>1 - 7 jours</b>	13.847	10	1	7	27	13.892
<b>8 - 14 jours</b>	5.642	19		14	29	5.704
<b>15 - 28 jours</b>	7.246	39	6	112	66	7.469
<b>29 - 42 jours</b>	4.762	39	4	292	68	5.165
<b>43 - 56 jours</b>	3.276	29	3	509	69	3.886
<b>57 - 70 jours</b>	2.345	30	6	773	70	3.224
<b>71 - 98 jours</b>	3.283	51	13	1.467	114	4.928
<b>99 - 126 jours</b>	2.295	41	9	1.461	111	3.917
<b>127 - 154 jours</b>	1.759	58	11	1.267	90	3.185
<b>155 - 184 jours</b>	1.563	57	21	1.292	399	3.332
<b>185 - 215 jours</b>	1.087	50	11	1.707	57	2.912
<b>216 - 245 jours</b>	795	38	15	1.157	40	2.045
<b>246 - 276 jours</b>	659	47	13	1.826	63	2.608
<b>277 - 306 jours</b>	496	31	19	1.500	61	2.107
<b>307 - 337 jours</b>	342	44	21	837	86	1.330
<b>338 - 365 jours</b>	256	38	29	563	16.223	17.109
<b>Total</b>	49.653	621	182	14.784	17.573	82.813



Les tableaux 40 et 41 donnent l'évolution en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le type d'activité.

<b>Tableau 40 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - actifs - % - 2012</b>						
durée	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>1 - 7 jours</b>	4,32%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	4,33%
<b>8 - 14 jours</b>	2,44%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	2,45%
<b>15 - 28 jours</b>	14,95%	0,01%	0,00%	0,03%	0,07%	15,06%
<b>29 - 42 jours</b>	14,94%	0,01%	0,01%	0,09%	0,14%	15,20%
<b>43 - 56 jours</b>	11,39%	0,01%	0,01%	0,18%	0,14%	11,73%
<b>57 - 70 jours</b>	7,44%	0,02%	0,01%	0,27%	0,13%	7,87%
<b>71 - 98 jours</b>	8,94%	0,04%	0,02%	0,51%	0,21%	9,72%
<b>99 - 126 jours</b>	5,44%	0,02%	0,02%	0,44%	0,16%	6,09%
<b>127 - 154 jours</b>	3,78%	0,02%	0,02%	0,43%	0,13%	4,37%
<b>155 - 184 jours</b>	3,03%	0,03%	0,02%	0,46%	0,28%	3,82%
<b>185 - 215 jours</b>	2,11%	0,02%	0,02%	0,70%	0,10%	2,95%
<b>216 - 245 jours</b>	1,49%	0,02%	0,02%	0,47%	0,06%	2,06%
<b>246 - 276 jours</b>	1,10%	0,02%	0,02%	0,67%	0,05%	1,87%
<b>277 - 306 jours</b>	0,88%	0,03%	0,02%	0,61%	0,05%	1,58%
<b>307 - 337 jours</b>	0,68%	0,03%	0,02%	0,42%	0,08%	1,23%
<b>338 - 365 jours</b>	0,67%	0,03%	0,04%	0,33%	8,60%	9,67%
<b>Total</b>	83,61%	0,32%	0,23%	5,61%	10,23%	100,00%

<b>Tableau 41 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - chômeurs - % - 2012</b>						
durée	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>1 - 7 jours</b>	16,72%	0,01%	0,00%	0,01%	0,03%	16,78%
<b>8 - 14 jours</b>	6,81%	0,02%	0,00%	0,02%	0,04%	6,89%
<b>15 - 28 jours</b>	8,75%	0,05%	0,01%	0,14%	0,08%	9,02%
<b>29 - 42 jours</b>	5,75%	0,05%	0,00%	0,35%	0,08%	6,24%
<b>43 - 56 jours</b>	3,96%	0,04%	0,00%	0,61%	0,08%	4,69%
<b>57 - 70 jours</b>	2,83%	0,04%	0,01%	0,93%	0,08%	3,89%
<b>71 - 98 jours</b>	3,96%	0,06%	0,02%	1,77%	0,14%	5,95%
<b>99 - 126 jours</b>	2,77%	0,05%	0,01%	1,76%	0,13%	4,73%
<b>127 - 154 jours</b>	2,12%	0,07%	0,01%	1,53%	0,11%	3,85%
<b>155 - 184 jours</b>	1,89%	0,07%	0,03%	1,56%	0,48%	4,02%
<b>185 - 215 jours</b>	1,31%	0,06%	0,01%	2,06%	0,07%	3,52%
<b>216 - 245 jours</b>	0,96%	0,05%	0,02%	1,40%	0,05%	2,47%
<b>246 - 276 jours</b>	0,80%	0,06%	0,02%	2,20%	0,08%	3,15%
<b>277 - 306 jours</b>	0,60%	0,04%	0,02%	1,81%	0,07%	2,54%
<b>307 - 337 jours</b>	0,41%	0,05%	0,03%	1,01%	0,10%	1,61%
<b>338 - 365 jours</b>	0,31%	0,05%	0,04%	0,68%	19,59%	20,66%
<b>Total</b>	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100,00%

Comme les chômeurs tombent en incapacité de travail à partir du 1er jour, on constate que plus de 16% sortent au cours des 7 premiers jours d'incapacité.

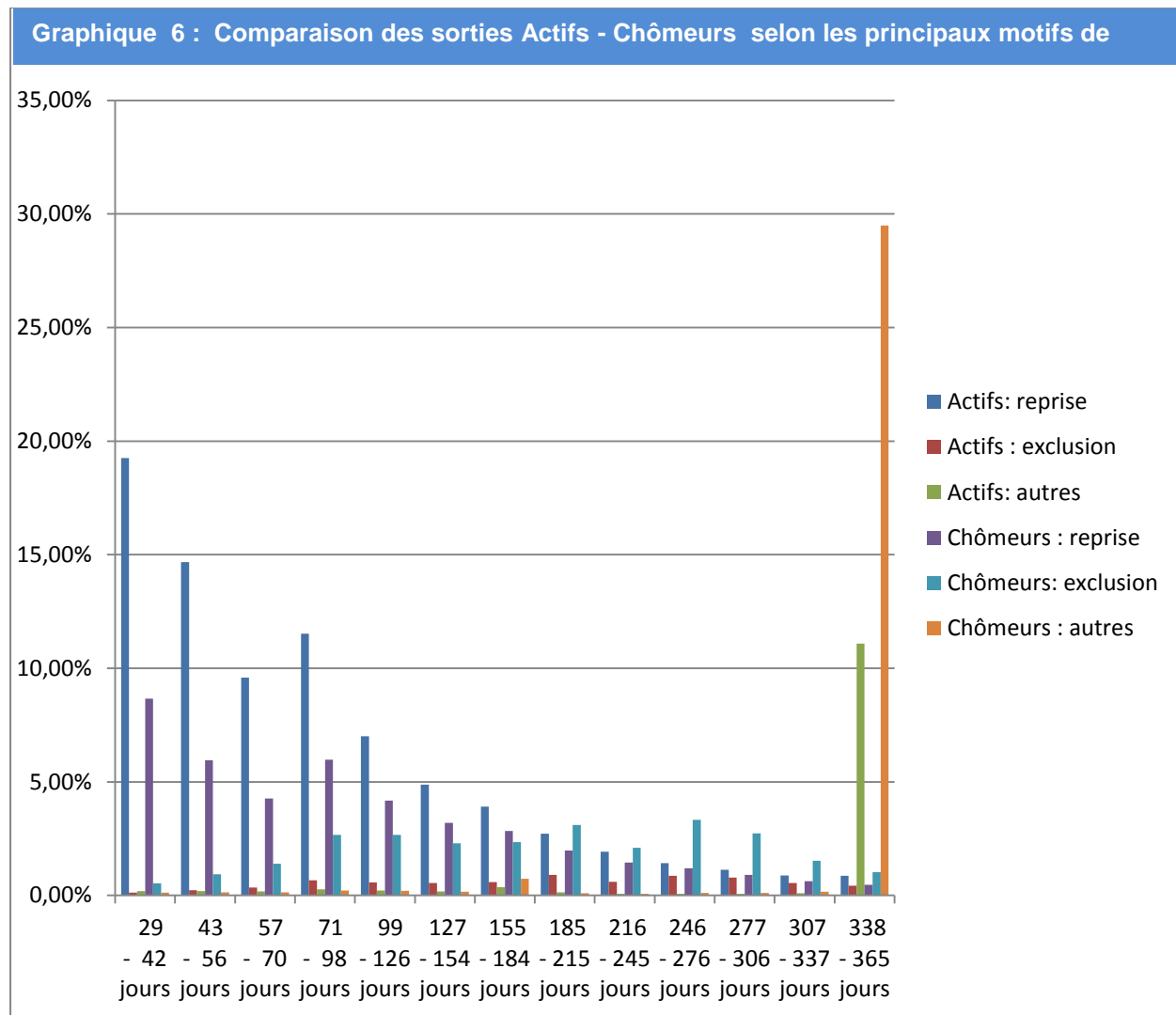
## 6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours

Afin d'éliminer les différences en matière de période de salaire garanti, l'étude se poursuit sur base des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. L'exclusion des périodes de courte durée change peu les conclusions. Les reprises de travail comme motif de sortie, diminuent en fonction de la durée de l'incapacité. Curieusement, l'écart en matière de durée subsiste entre actifs et chômeurs. La part des actifs dont la durée d'incapacité est comprise entre 337 et 365 jours dans la catégorie « autres » s'élève à 11%. Chez les chômeurs, 29,10% entrent en invalidité. Le fait que plus de chômeurs souffrent d'affections dont la durée de guérison est longue peut, comme déjà indiqué ci-dessus, expliquer les divergences constatées.

Tableau 42 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - actifs - % - 2012						
durée	reprise	décès	pension	exclusion	autres	total
<b>29 - 42 jours</b>	19,12%	0,02%	0,01%	0,11%	0,19%	19,45%
<b>43 - 56 jours</b>	14,57%	0,01%	0,02%	0,23%	0,18%	15,01%
<b>57 - 70 jours</b>	9,52%	0,02%	0,01%	0,35%	0,17%	10,07%
<b>71 - 98 jours</b>	11,44%	0,05%	0,02%	0,66%	0,27%	12,43%
<b>99 - 126 jours</b>	6,96%	0,03%	0,03%	0,57%	0,21%	7,80%
<b>127 - 154 jours</b>	4,83%	0,03%	0,02%	0,55%	0,17%	5,60%
<b>155 - 184 jours</b>	3,88%	0,04%	0,02%	0,58%	0,36%	4,89%
<b>185 - 215 jours</b>	2,70%	0,02%	0,02%	0,89%	0,13%	3,77%
<b>216 - 245 jours</b>	1,91%	0,03%	0,02%	0,60%	0,07%	2,63%
<b>246 - 276 jours</b>	1,41%	0,03%	0,02%	0,86%	0,07%	2,39%
<b>277 - 306 jours</b>	1,12%	0,03%	0,02%	0,78%	0,07%	2,02%
<b>307 - 337 jours</b>	0,87%	0,04%	0,03%	0,54%	0,10%	1,57%
<b>338 - 365 jours</b>	0,86%	0,04%	0,05%	0,42%	11,00%	12,37%
<b>Total</b>	79,20%	0,39%	0,29%	7,14%	12,98%	100,00%

<b>Tableau 43 : Sorties selon la durée et le motif de sortie - chômeurs - % - 2012</b>						
<b>durée</b>	<b>reprise</b>	<b>décès</b>	<b>pension</b>	<b>exclusion</b>	<b>autres</b>	<b>total</b>
<b>29 - 42 jours</b>	8,54%	0,07%	0,01%	0,52%	0,12%	9,26%
<b>43 - 56 jours</b>	5,88%	0,05%	0,01%	0,91%	0,12%	6,97%
<b>57 - 70 jours</b>	4,21%	0,05%	0,01%	1,39%	0,13%	5,78%
<b>71 - 98 jours</b>	5,89%	0,09%	0,02%	2,63%	0,20%	8,84%
<b>99 - 126 jours</b>	4,12%	0,07%	0,02%	2,62%	0,20%	7,03%
<b>127 - 154 jours</b>	3,16%	0,10%	0,02%	2,27%	0,16%	5,71%
<b>155 - 184 jours</b>	2,80%	0,10%	0,04%	2,32%	0,72%	5,98%
<b>185 - 215 jours</b>	1,95%	0,09%	0,02%	3,06%	0,10%	5,22%
<b>216 - 245 jours</b>	1,43%	0,07%	0,03%	2,08%	0,07%	3,67%
<b>246 - 276 jours</b>	1,18%	0,08%	0,02%	3,28%	0,11%	4,68%
<b>277 - 306 jours</b>	0,89%	0,06%	0,03%	2,69%	0,11%	3,78%
<b>307 - 337 jours</b>	0,61%	0,08%	0,04%	1,50%	0,15%	2,39%
<b>338 - 365 jours</b>	0,46%	0,07%	0,05%	1,01%	29,10%	30,69%
<b>Total</b>	41,11%	0,99%	0,31%	26,28%	31,30%	100,00%

Le tableau 6 illustre l'écart entre actifs et chômeurs en matière de sorties selon la durée et le motif.



## V Absentéisme en Belgique

### 1. Evolution de l'absentéisme par état social et sexe

#### a. Absentéisme des actifs

L'évolution de l'absentéisme entre 2009 et 2012 est reprise au tableau 44. Le pourcentage d'absentéisme est obtenu selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de jours de maladie en t}}{\text{TIP } 30/6 \cdot 365 \text{ jours}}$$

Par nombre de jours de maladie on entend le nombre de jours calendriers enregistrés chez les actifs au cours de l'exercice considéré. Les jours de maladie sont calculés à partir du premier jour d'incapacité pour autant que le cas soit indemnisé par l'OA : En effet, comme déjà signalé, le service ne dispose pas des absences pour maladie qui se terminent pendant une période de salaire garanti. Les catégories de titulaires qui ne bénéficient pas de salaire garanti et qui font l'objet immédiatement d'une indemnisation en AMI sont eux bien repris dans les statistiques.

Le taux d'absentéisme est calculé pour la population active de sorte que le nombre de titulaires indemnisables primaires (TIP) est diminué du nombre de prépensionnés et de chômeurs.

Tableau 44 : Evolution du taux d'absentéisme des actifs par état social et par sexe : 2009 -2012									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2009	3,25%	5,04%	3,84%	1,28%	2,44%	1,96%	2,46%	3,32%	<b>2,86%</b>
2010	3,44%	5,33%	4,08%	1,33%	2,59%	2,07%	2,58%	3,52%	<b>3,02%</b>
2011	3,63%	5,55%	4,28%	1,38%	2,65%	2,13%	2,71%	3,64%	<b>3,15%</b>
2012	3,52%	5,43%	4,18%	1,35%	2,58%	2,08%	2,64%	3,56%	<b>3,08%</b>

Le taux d'absentéisme connaît une tendance à la hausse entre 2009 et 2011. En 2012 une légère diminution est enregistrée par rapport à 2011. Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et ce pour deux raisons : d'une part, en raison de la différence en matière de période de salaire garanti et d'autre part, en raison de la nature des activités du travailleur (voir ci-dessous).

Le taux d'absentéisme des femmes est supérieur à celui des hommes. Cette constatation est dans la continuité des conclusions émises dans l'étude de l'incapacité de travail dont la durée est supérieure à un an. Suite à la participation croissante des femmes sur le marché du travail, et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence d'une forte augmentation du nombre de femmes invalides.

Suite à l'augmentation de l'âge de la retraite à partir de 2009, plus de femmes se retrouvent dans des catégories d'âges plus élevées. En outre, visiblement, les femmes comptent plus de jours de maladie en incapacité primaire que les hommes.

## b. Absentéisme des chômeurs

L'évolution de l'absentéisme de la population en chômage entre 2009 et 2012 est reprise dans le tableau 45. La même méthodologie de calcul a été appliquée que pour le calcul de l'absentéisme de la population active. L'absentéisme des chômeurs est significativement plus élevé que celui des actifs. Le tableau ci-dessous donne l'absentéisme calculé pour les chômeurs.

Tableau 45: Evolution de l'absentéisme pour maladie des chômeurs par état social et sexe - 2009-2012									
chômeurs	ouvriers			employés			total		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
2009	4,01%	5,95%	4,94%	2,43%	3,76%	3,35%	3,67%	5,08%	4,44%
2010	3,91%	6,13%	4,94%	2,41%	3,85%	3,38%	3,59%	5,23%	4,46%
2011	4,12%	6,39%	5,19%	2,60%	4,26%	3,71%	3,79%	5,58%	4,75%
2012	4,59%	7,04%	5,75%	2,85%	4,69%	4,09%	4,23%	6,15%	5,25%

## 2. Durée de l'absentéisme

### a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur

Pour neutraliser la période de salaire garanti, et permettre une comparaison entre la durée d'incapacité des actifs et des chômeurs, il n'a pas été tenu compte des cas terminés dont la durée d'incapacité totale est inférieure à un mois. Pour les cas restants, dont la durée d'incapacité est donc supérieure à un mois, la durée est calculée à partir du premier jour d'incapacité.

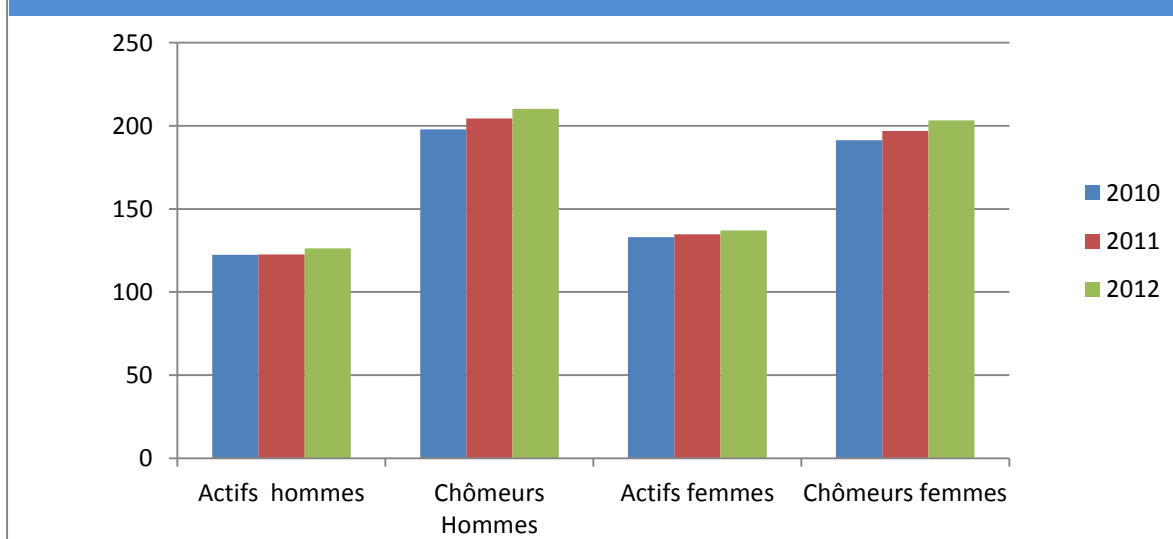
Au cours de la période 2010-2012, le taux d'absentéisme a augmenté systématiquement aussi bien pour les hommes que pour les femmes (tableau 46). Chez les hommes, le nombre de jours de maladie est passé de 133,51 à 138,38 jours calendriers (+3,65%). Chez les femmes, l'absentéisme augmente au cours de la période 2010-2012 de 3,90% soit à 150,58 jours calendriers. Les femmes sont significativement plus absentes pour maladie que les hommes et les chômeurs plus que les actifs. Ainsi, la durée de l'incapacité de travail chez les chômeurs hommes est en moyenne supérieure de 66,39% chez les titulaires actifs. La durée de maladie en incapacité primaire des femmes en chômage est 48,34% plus longue que chez les actifs.

**Tableau 46: Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le caractère actif ou chômeur**

	2010	2011	2012	%evol2011/2010	%evol2012/2011
Actifs hommes	122,37	122,55	126,3	0,15	3,06
Chômeurs Hommes	197,9	204,38	210,15	3,27	2,82
<b>Total Hommes</b>	<b>133,51</b>	<b>134,15</b>	<b>138,38</b>	0,48	3,15
Actifs femmes	132,95	134,74	136,98	1,35	1,66
Chômeurs femmes	191,32	196,89	203,19	2,91	3,20
<b>Total femmes</b>	<b>144,93</b>	<b>147,34</b>	<b>150,58</b>	1,66	2,20
<b>Chômeurs</b>	193,78	199,65	205,74	3,03	3,05
<b>Actifs</b>	127,97	128,98	131,96	0,79	2,31
<b>Total général</b>	<b>139,75</b>	<b>141,35</b>	<b>145,07</b>	1,14	2,63

Le tableau 46 d'évolution montre également l'augmentation de l'absentéisme. L'augmentation de 2012 par rapport à 2011 se situe surtout dans la catégorie des femmes en chômage et des hommes actifs.

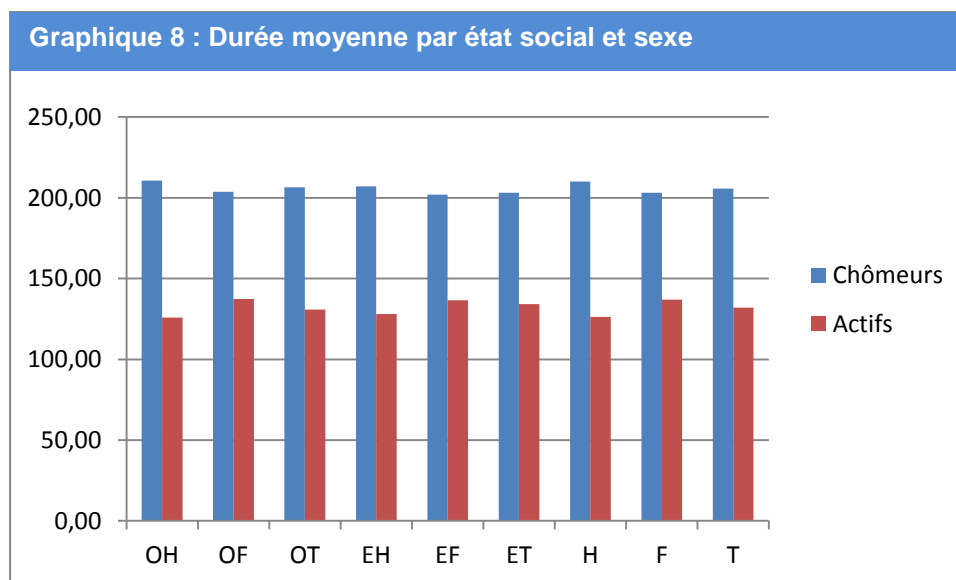
**Graphique 7 : Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers par sexe et selon les statut actif ou chômeur**



La durée de maladie des travailleurs actifs est plus bas que chez les employés actifs: voir tableau 47 pour 2012.

Tableau 47 :Durée des actifs et des chômeurs par état social et sexe - 2012			
	Chômeurs	Actifs	Ecart
OH	210,69	125,84	84,86
OF	203,72	137,41	66,31
<b>OT</b>	<b>206,58</b>	<b>130,75</b>	<b>75,83</b>
EH	207,00	128,03	78,97
EF	201,90	136,52	65,38
<b>ET</b>	<b>203,06</b>	<b>134,15</b>	<b>68,90</b>
H	210,15	126,30	83,85
F	203,19	136,98	66,21
<b>T</b>	<b>205,74</b>	<b>131,96</b>	<b>73,78</b>

Le graphique 8 montre que quelque soit le sexe ou l'état social, la durée moyenne de l'incapacité est toujours plus élevée chez les chômeurs que chez les actifs.



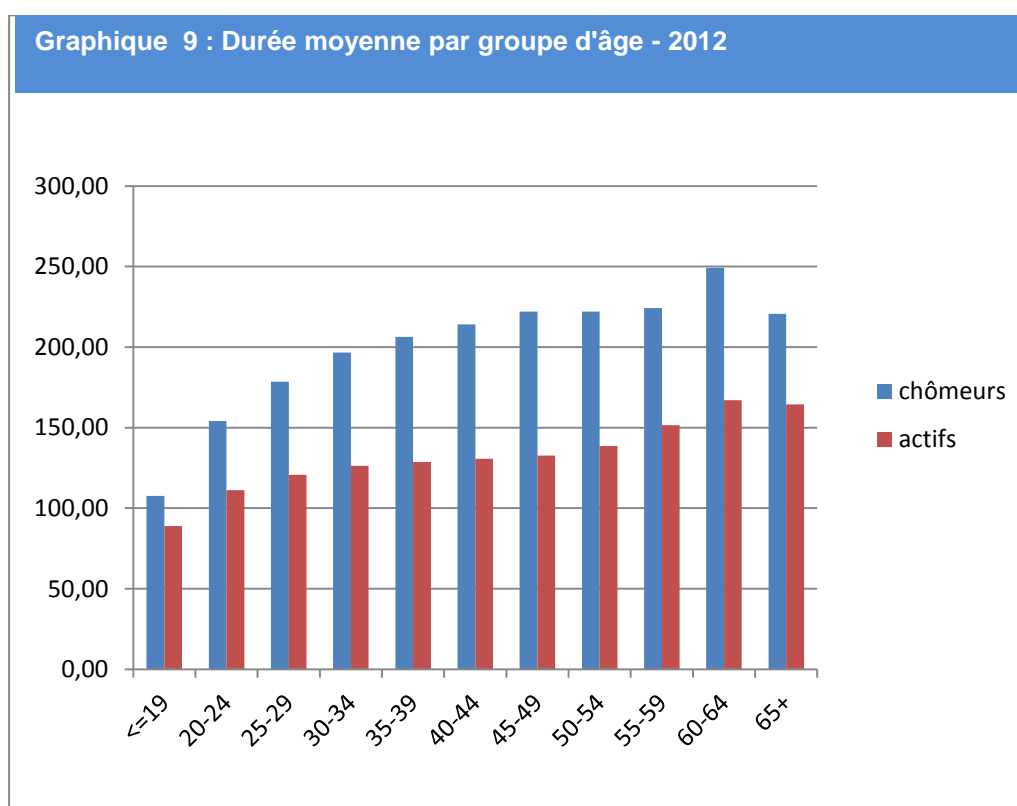


### b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers par sexe, statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge

Le nombre de jours d'incapacité de travail augmente en fonction de l'âge et ce quelque soit l'état social, le sexe ou le fait que le titulaire a ou non le statut d'actif sur le marché du travail lors du début de l'incapacité de travail.

Ceci reflète encore la corrélation entre une population vieillissante et l'évolution de l'absentéisme.

Les chômeurs ont visiblement plus de jours de maladie que les actifs (graphique 9). La différence augmente en outre en fonction de l'âge. Les entrées en incapacité de travail des chômeurs va de pair avec une plus longue durée de maladie.



### c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région

En Wallonie, on trouve en tête de peloton les provinces de Hainaut et de Liège en ce qui concerne le nombre de jours d'absence des actifs couverts par des indemnités d'incapacité de travail. Le pourcentage d'absentéisme respectivement de 3,75% et 3,64% est nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,08%. En Flandre, la province de Flandre occidentale et le Limbourg enregistrent un taux supérieur à la moyenne de 3,08%. Ces constatations ne sont pas étonnantes et rejoignent les conclusions formulées dans la note CI 2013/29 : Analyse des dépenses en invalidité en Belgique dans une perspective géographique. Cette note montre le lien entre le statut socio-économique de la province et l'incapacité de travail, où la position sur l'échelle sociale est mesurée sur base du niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi. Le taux d'absentéisme le plus élevé dans les provinces où le niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi est le plus bas.

Lorsque l'on examine les évolutions en matière de taux d'absentéisme des actifs au cours des années 2009 et 2012, on constate que les provinces de Flandre occidentale et d'Anvers entament un mouvement de rattrapage du côté néerlandophone. La Flandre Orientale avec une augmentation de 9,35% est aussi supérieure à l'évolution moyenne de 7,69% d'augmentation. En Wallonie, le pourcentage d'augmentation du taux d'absentéisme est inférieur à l'évolution moyenne.

Provinces	2009	2010	2011	2012	%evo 2009/2012
ANTWERPEN	2,70%	2,86%	3,01%	2,96%	9,63
VLAAMS-BRABANT	2,35%	2,48%	2,57%	2,53%	7,66
BRABANT WALLON	2,23%	2,44%	2,54%	2,42%	8,52
BRUSSEL- BRUXELLES	1,91%	2,04%	2,17%	2,09%	9,42
WEST-VLAANDEREN	2,89%	3,06%	3,25%	3,20%	10,73
OOST-VLAANDEREN	2,78%	2,98%	3,08%	3,04%	9,35
HAINAUT	3,59%	3,76%	3,85%	3,75%	4,46
LIEGE	3,42%	3,57%	3,73%	3,64%	6,43
LIMBURG	3,58%	3,80%	3,98%	3,83%	6,98
LUXEMBOURG	3,10%	3,19%	3,29%	3,17%	2,26
NAMUR	2,92%	3,00%	3,18%	3,02%	3,42
INCONNU	3,30%	3,37%	3,44%	3,29%	-0,30
TOTAL	2,86%	3,02%	3,15%	3,08%	7,69
Région Bruxelles	1,91%	2,04%	2,17%	2,09%	9,42
Flandre	2,80%	2,98%	3,11%	3,06%	9,29
Wallonie	3,25%	3,40%	3,52%	3,41%	4,92
Inconnue	3,30%	3,37%	3,44%	3,29%	-0,30
TOTAL	2,86%	3,02%	3,15%	3,08%	7,69

En ce qui concerne les chômeurs (tableau 49) on constate que le taux d'absentéisme en Flandre Occidentale augmente de plus de 20%. En Wallonie, l'augmentation est plus prononcée dans les provinces de Hainaut et de Namur. Bruxelles enregistre la plus forte augmentation avec 25,20% par rapport à une augmentation moyenne de 18,24%.

Tableau 49 : Evolution de l'absentéisme par province - Chômeurs					
Provinces	2009	2010	2011	2012	%evo 2009/2012
ANTWERPEN	3,83%	3,74%	3,92%	4,24%	10,70
VLAAMS-BRABANT	4,18%	4,06%	4,11%	4,58%	9,57
BRABANT WALLON	3,07%	2,88%	3,09%	3,28%	6,84
BRUSSEL- BRUXELLES	2,54%	2,58%	2,71%	3,18%	25,20
WEST- VLAANDEREN	4,41%	4,47%	4,90%	5,30%	20,18
OOST- VLAANDEREN	4,22%	4,04%	4,46%	4,98%	18,01
HAINAUT	5,29%	5,49%	5,96%	6,68%	26,28
LIEGE	4,85%	4,96%	5,26%	5,77%	18,97
LIMBURG	6,41%	6,38%	6,99%	7,57%	18,10
LUXEMBOURG	4,60%	4,41%	4,65%	5,30%	15,22
NAMUR	4,34%	4,50%	4,75%	5,49%	26,50
INCONNU	28,66%	27,68%	25,13%	24,89%	-13,15
TOTAL	4,44%	4,46%	4,75%	5,25%	18,24
Région Bruxelles	2,54%	2,58%	2,71%	3,18%	25,20
Flandre	4,47%	4,39%	4,72%	5,15%	15,21
Wallonie	4,84%	4,96%	5,31%	5,92%	22,31
Inconnue	28,70%	27,68%	25,13%	24,89%	-13,28
TOTAL	4,44%	4,46%	4,75%	5,25%	18,24

## Conclusion

Le taux d'absentéisme augmente au cours de la période 2009 – 2011 pour finalement se stabiliser en 2012.

Le taux d'absentéisme est significativement plus élevé chez les ouvriers que chez les employés. Cela n'est pas uniquement dû à la durée différente en matière de salaire garanti mais aussi au type d'activité exercé par les ouvriers. Le travail est physiquement plus lourd et la carrière plus longue.

Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le fait que les femmes ont également une charge de travail plus lourde au sein de la famille que les hommes, peut probablement objectiver la forte augmentation du taux d'absentéisme chez les femmes.

Les titulaires issus du statut "chômage" en incapacité de travail sont généralement malades pour des durées plus longues que les titulaires actifs en incapacité de travail. Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage sont en chiffres absolus relativement restés stables.

Le taux d'entrée obtenu en faisant le rapport entre le taux d'entrée et l'évolution du nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur, augmente plus rapidement chez les chômeurs que chez les actifs suite à la diminution du nombre de chômeurs dans la période examinée. Les chômeurs restent aussi plus longtemps en incapacité de travail que les actifs. Cette constatation s'explique probablement par le fait que les titulaires en incapacité issus du chômage souffrent proportionnellement plus de troubles psychiques et d'affections du système ostéo-articulaire.

Ces deux groupes de maladies conduisent dans de nombreux cas à des durées d'incapacité plus longues. L'analyse de l'impact des mesures récentes prises dans la réglementation chômage sur le flux d'entrées en incapacité de travail devra se poursuivre au cours des prochaines années.

On peut positivement conclure que 80% des actifs reprennent le travail après une période de maladie. Les résultats de reprise de travail sont les plus favorables lorsque l'incapacité est de durée relativement courte. Après 4 mois, les risques d'incapacité de longue durée augmentent sensiblement.

Le nombre d'entrées par TIP-PREP est le plus élevé dans les provinces de Limbourg et en Hainaut. Cette conclusion est conforme à celle formulée dans l'étude sur les divergences régionales en invalidité. Le statut socio-économique, mesuré selon le niveau de formation, le taux d'emploi et le revenu, est, quels que soient la région ou le revenu, corrélé positivement à l'incapacité de travail suite à une maladie.

90,17% des titulaires en incapacité n'ont déclaré qu'une seule période de maladie en 2012.

Les raisons de l'augmentation de l'absentéisme sont identiques à celles qui provoquent un absentéisme de longue durée qui peut être défini comme une absence pour raison médicale supérieure à un an.

L'absentéisme augmente avec l'âge et ce quel que soit l'état social ou l'exercice ou non d'une activité professionnelle. Cette constatation rend plausible le fait que l'absentéisme augmentera encore à l'avenir et ce pour différentes raisons. D'abord le vieillissement de la population active est toujours en cours et engendrera encore une augmentation de l'absentéisme. La féminisation du marché du travail liée à un nombre de femmes croissant dans les catégories d'âge plus élevées est importante d'autant plus qu'il est démontré que le taux d'absentéisme des femmes est supérieur à celui des hommes.

Quoiqu'un certain nombre d'initiatives ont déjà été prises, il est important que des mesures soient développées en matière d'emploi des travailleurs âgés afin d'éviter que les mesures décidées par le gouvernement relatives aux fins de carrière ne provoquent une augmentation de l'absentéisme.

Le relèvement de l'âge de la retraite risque d'engendrer plus d'absences liées à la maladie, surtout auprès des ouvriers âgés qui connaissent un taux d'absentéisme plus important que les employés à cause de carrières plus longues et de la nature de leur travail.

Les affections ostéo-articulaires ainsi que les troubles psychiques prennent de plus en plus d'importance comme causes de l'incapacité de travail. Cette conclusion est confirmée par les premiers résultats de l'enquête de santé 2013. Il en ressort clairement une dégradation de la situation psycho-émotionnelle de la population belge âgée de 15 ans et plus au cours de ces 5 dernières années. Un sur trois admet que son bien-être psychique n'est pas optimal. Les problèmes psychiques de santé se situent surtout dans le segment des moins qualifiés. Cette étude montre en outre que les chômeurs aussi, même à des âges plus jeunes sont plus nombreux à souffrir d'affections psychiques que les actifs.

De plus en plus d'analyses montrent les liens entre stress, conditions de travail, manque d'implication dans le travail et incapacité de travail de longue durée. La carrière dite « citron » où les plus de 50 ans sont épuisés après une relative courte et intense carrière est aussi un facteur explicatif de l'absentéisme de longue durée à un âge avancé (SD Works, out of office, ziekteverzuim in België 2013, Securex whitepaper, Absentéisme in 2013).

Une très récente publication du Sociaal Economische Raad voor Vlaanderen (SERV) indique que outre la charge de travail, la charge émotionnelle est une cause importante du développement des plaintes liées au burn out. Cette étude indique que les plaintes augmentent en fonction de l'âge et sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. Les conclusions de l'étude du SERV rejoignent les constatations qui ont été faites dans cette analyse.

Afin de prévenir les plaintes psychiques ou d'affections ostéo-articulaires, des mesures de prévention primaire et secondaire sont plus que nécessaires. Par prévention primaire, on entend les activités qui empêchent que des personnes saines ne tombent en incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident. L'application de la législation en matière de bien-être au travail est ici d'une importance essentielle. Par prévention secondaire on vise une détection à un stade précoce des maladies ou des manquements chez des personnes qui ont un risque élevé de développer un type de maladie précis induisant une incapacité de travail. En prévention secondaire, le médecin du travail, le service social ou les collègues, entre autres, ont un rôle à jouer.

Eviter que les gens ne tombent malades est une mission importante avec une responsabilité aussi bien de l'employeur que du travailleur. Une fois en incapacité, il est plus difficile de recréer le lien avec le travail surtout dans les incapacités de plus longue durée. D'une étude récente effectuée par le secrétariat social Securex, on constate que la majorité des employeurs reconnaissent qu'ils ont aussi dans leur entreprise une importante responsabilité dans la gestion et la prévention des plaintes liées au stress au travail. Du travail sur mesure, du travail adapté aux compétences et à l'intérêt peut apporter une contribution utile ([www.securex.be/whitepapers](http://www.securex.be/whitepapers)), Stress & burn-out, dreiging voor werknemers..én werkgevers, februari 2015). L'instauration d'un bon climat entre employeurs et travailleurs n'est en outre possible que pour autant que ces derniers montrent aussi envers l'organisation engagement, motivation et responsabilité.

Lorsque l'assuré social est en incapacité de travail, la réintégration du travailleur est un important défi pour restreindre l'absentéisme. Les récentes décisions du gouvernement en matière d'offre obligatoire de réintégration après 3 mois d'incapacité primaire de travail au travailleur pour lequel une réintégration sur le marché du travail est possible, va dans le sens d'un élargissement et d'une promotion de la réintégration. Elle aura une influence positive sur le nombre de titulaires en incapacité. Le fait qu'à court terme des possibilités sont examinées ou qu'un plan de réintégration adapté soit proposé à l'assuré social, devrait accroître significativement les chances de réussite d'un trajet de réinsertion. Plus vite il est mis en place, meilleures sont les chances de reprises d'activité. Une approche multidisciplinaire où médecin traitant, médecin du travail et médecin conseil se concertent est un facteur crucial de succès. Tous doivent être conscients qu'un retour rapide sur le marché du travail de ceux qui sont en incapacité est une opération win win , en premier lieu pour l'intéressé lui-même.

La mise en place de formations dans le cadre du projet de disability management, conscientise sur la nécessité d'un démarrage rapide et efficient d'un processus de réintégration adapté au travailleur. Le disability management facilite une prise en charge sur mesure de la réintégration sur le marché du travail de titulaires en incapacité de travail. La direction ainsi que les travailleurs de l'organisation intéressés, pourraient , comme les médecins, suivre une formation adaptée en matière de disability management. Grâce à leurs connaissances et à leur présence sur le terrain, ils pourraient eux aussi apporter une contribution importante dans la détection précoce des signaux annonciateurs de problèmes de santé.

La collaboration avec le VDAB, le FOREM, l'AWIPH ainsi que les contrats conclus avec ACTIRIS, PHARE, Bruxelles formation, en matière de réinsertion des titulaires en incapacité de longue durée afin de simplifier le retour sur le marché du travail, cadre également dans les efforts d'accompagnement des titulaires vers le marché du travail.

L'installation d'un centre de connaissances au sein des indemnités stimulera le développement d'une meilleure connaissance de l'incapacité de travail et formera un instrument utile pour obtenir des résultats en matière de réintégration. A ce sujet on peut se référer aux études qui seront réalisées concernant entre autres

- Les possibilités de réinsertion socio professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques
- Les possibilités de réinsertion socio professionnelle de personnes souffrant de douleurs chroniques
- Le développement d'un instrument d'identification des personnes ayant des chances accrues d'une réussite d'une réintégration socio professionnelle.

En parallèle aux partenaires sociaux qui, au sein du CNT, collaborent dans le groupe de travail « back to work », et à l'INAMI, les gestionnaires présents sur le terrain doivent aussi développer des initiatives en assurance indemnités qui doivent mener au retour au travail des titulaires en incapacité .

## Bibliographie

- Rapport Knipperlicht voor burn-out – Acute psychische vermoeidheidsproblemen bij werknemers en zelfstandige ondernemers onder de loep - Brussel - december 2014 SERV - Stichting Innovatie & Arbeid- - Ria Bourdeaud'hui, en Stephan Vanderhaeghe - [www.serv.be/werkbaarwerk](http://www.serv.be/werkbaarwerk)
- Retour au travail après une absence de longue durée, résumé du rapport de recherche – 25 mai 2012, Université de Liège, STES, Prof. Philippe Mairiaux, Nathalie Schippers, Unité de droit social, Prof. Fabienne Kéfer, Sabine Cornelis, Katholieke Universiteit Leuven, Département Arbeids-, Milieu-, en Verzekeringsgeneeskunde, Prof. Peter Donceel, Pierre-René Somville)
- SD Works, Out of office, Absentéisme en Belgique 2013
- [www.securex.be/whitepapers](http://www.securex.be/whitepapers), Absenteïsme in 2013
- [www.securex.be/whitepapers](http://www.securex.be/whitepapers), Stress & burn-out, dreiging voor werknemers..én werkgevers, februari 2015
- Enquête de santé 2013 <https://his.wiv.isp.be/nl/sitepage/introductiepagina.aspx>
- Comité de gestion de l'assurance maladie invalidité - régime des salariés : note CI 2013/29 - Analyse des dépenses relatives aux indemnités d'invalidité en Belgique dans une perspective géographique. 2006-2011.
- Comité de gestion de l'assurance maladie invalidité – régime des salariés : Note CI 2014/88 dd. 18 novembre 2014: Facteurs explicatifs relatifs à l'augmentation du nombre d'invalides salariés et indépendants



Éditeur responsable : J. De Cock, avenue de Tervueren 211, 1150 Bruxelles

Réalisation : Service des Indemnités de l'INAMI

Design graphique : Cellule communication INAMI

Impression : INAMI

Dépot légal : D/2015/0401/18